



Tandis que certains foncent vers la réussite, d'autres sont laissés sur la touche par la société. Bruxelles, avril 2015, à proximité du bâtiment de la Bourse (2015). Photo : Ximena Echague/Oxfam

UNE EUROPE AU SERVICE DE LA MAJORITÉ, ET NON D'UNE ÉLITE

Inégalités et pauvreté : il est temps d'inverser la donne en Europe

EMBARGO EN VIGUEUR JUSQU'AU 9 SEPTEMBRE 2015, 00H01 (GMT)

L'Europe connaît des niveaux intolérables de pauvreté et d'inégalités. Au lieu de privilégier les citoyens, les décideurs politiques sont sous l'influence croissante d'élites fortunées qui modifient les règles en leur faveur, ce qui aggrave la pauvreté et les inégalités économiques et érode constamment et considérablement les institutions démocratiques. En Europe, les mesures d'austérité et des régimes fiscaux injustes sont biaisés au profit de la toute-puissance des intérêts particuliers. Il est temps d'endiguer la pauvreté et les inégalités en privilégiant l'humain.

AVANT-PROPOS

Professeure Stephany Griffith-Jones, directrice du programme des marchés financiers au sein de l'Initiative for Policy Dialogue à l'Université Columbia

Les politiques européennes déployées face à la crise financière mondiale doivent être repensées et révisées afin de promouvoir la croissance économique et d'éliminer les effets néfastes qu'elles font peser sur tous les citoyens, y compris les plus pauvres. Oxfam porte un diagnostic critique sur les niveaux intolérables de pauvreté et d'inégalités en Europe, exacerbés par la crise financière et les mesures d'austérité. Il est temps d'agir à l'échelle européenne pour promouvoir la relance des investissements, l'emploi et la croissance et pour remédier à la perte massive d'emplois, à la baisse des salaires réels et aux coupes opérées dans les services publics, notamment dans des pays comme la Grèce, l'Espagne et le Portugal, mais aussi plus largement dans toute l'Europe.

Des politiques fiscales plus vastes sont requises dans toute l'UE, en particulier dans les pays disposant d'importants excédents courants (comme l'Allemagne, les Pays-Bas et d'autres) et bénéficiant de faibles coûts d'emprunt. Il convient également d'adopter des politiques fiscales plus étendues dans les pays comme la Grèce. Une partie de la solution réside dans une réduction du service à la dette pour les pays en difficulté financière, associée à une augmentation des recettes fiscales pesant en priorité sur les entreprises et les particuliers les plus riches (notamment dans le secteur bancaire), sans oublier la lutte contre l'évasion fiscale. De plus, des mesures comme le plan Juncker (en souhaitant le voir dans une version étendue) doivent encourager les investissements dans toute l'UE pour soutenir la croissance et la transformation structurelle requises pour améliorer le niveau de vie.

L'expérience en Amérique latine nous a appris que les mesures d'austérité qui ne s'accompagnent pas d'une réduction opportune de la dette engendrent d'importantes récessions. En outre, elles transfèrent les coûts des créanciers aux débiteurs et des créanciers privés aux acteurs publics, les prêts officiels se retrouvant au final à financer le service à la dette. Ces enseignements ont été ignorés en Europe, à l'exception de la restructuration de la dette grecque, que beaucoup estiment encore insuffisante et quelque peu tardive. Les coûts réels de l'ajustement sont toutefois plus largement reconnus.

Alors que de nombreux États européens sont confrontés à des déficits importants, notamment suite au renflouement du secteur financier, on peut raisonnablement attendre du secteur financier qu'il soutienne l'équilibre budgétaire et l'adoption de mesures qui contribuent à réduire le risque de crises futures, et de façon peut-être encore plus urgente, à financer des mesures soutenant la croissance européenne. Pour des centaines d'économistes, il ne fait aucun doute que la taxe sur les transactions financières permettrait de renforcer les finances publiques dans tous les pays d'Europe et de réduire la probabilité de crises tout en constituant une nouvelle source de financement pour la croissance européenne. Une part importante des recettes de la taxe sur les transactions financières pourrait être destinée au financement de solutions à certaines des problématiques internationales les plus complexes, comme la pauvreté et le changement climatique.

Cet excellent rapport d'Oxfam porte un diagnostic avisé sur les problèmes et propose un ensemble de solutions politiques, comme la promotion de la croissance inclusive et l'introduction d'un nouvel impôt comme la taxe sur les transactions financières. Il n'y a plus de temps à perdre. Ces mesures doivent être mises en œuvre sans attendre !

Isabel Ortiz, Directrice du Département de la Protection Sociale à l'Organisation internationale du travail (OIT)

L'Europe se targue depuis longtemps de son modèle social, qui a considérablement réduit la pauvreté et promu la prospérité au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Ces avancées ont toutefois été érodées pendant la crise par une série de réformes d'ajustement à court terme. Les effets cumulatifs du chômage et de l'austérité ont entraîné une résurgence de la pauvreté en Europe et un recul de la prospérité des classes moyennes. Comme le montre ce rapport d'Oxfam, 123 millions de personnes sont actuellement exposées au risque de pauvreté au sein de l'UE (soit un quart de la population de l'Union), contre 116 millions en 2008.

Ces chiffres ont affolé toute l'Europe. Qu'est-il advenu du modèle social européen ? Le déploiement d'importantes ressources publiques pour venir en aide aux institutions privées jugées « trop grosses pour s'effondrer » a contraint les contribuables à absorber les pertes, ce qui a entraîné une augmentation de la dette souveraine et entravé la croissance économique. Depuis 2010, les coûts d'ajustement ont été transférés sur la population, confrontée depuis plus de 5 ans à une pénurie d'emplois et à une baisse des revenus. Par ailleurs, Oxfam estime que 15 à 25 millions de personnes supplémentaires pourraient vivre dans la pauvreté d'ici 2025 si les politiques d'austérité perduraient.

D'après ce rapport, la pauvreté dans l'UE ne relève pas de l'épuisement des ressources, mais de la façon dont les richesses sont distribuées. Selon le Credit Suisse, les 1 % des Européens les plus riches (pays hors UE compris) détiennent plus d'un tiers des richesses du continent.

L'accroissement de la pauvreté et des inégalités résulte également de décisions inadéquates en matière de politiques publiques prises en période de récession. Ces décisions réduisent les transferts de sécurité sociale, limitent l'accès à des services publics de qualité, privilégient l'équilibre budgétaire aux dépens d'emplois décents et érodent le processus de négociation collective, le dialogue social et au final les systèmes démocratiques. Le concept d'accès universel à des conditions de vie décentes pour tous les citoyens, établi de longue date, est en jeu.

Comme le souligne Oxfam dans ce rapport, il est indispensable et urgent de renforcer les démocraties, de réorienter les politiques publiques en faveur des citoyens et de générer des revenus fiscaux suffisants pour ce faire. Il s'agit de repenser l'affectation des dépenses publiques, d'augmenter les recettes fiscales, d'accroître les transferts, de lutter contre les flux financiers illicites, de gérer la dette et d'adopter des cadres macroéconomiques qui soutiennent l'investissement, la croissance et des emplois décents. Tout cela doit contribuer à garantir la justice sociale et à inscrire la prospérité pour tous sur le long terme.

RÉSUMÉ

En 2015, la pauvreté et les inégalités atteignent des niveaux intolérables dans toute l'Europe. Les pays européens peuvent se targuer d'être des démocraties stables soucieuses du bien-être de leurs citoyens, mais l'UE connaît des niveaux de pauvreté et d'exclusion considérés par la plupart comme intolérables au XXI^e siècle. Au sein des nations prospères de l'Union européenne (UE), 123 millions de personnes risquent de sombrer dans la pauvreté et l'exclusion sociale (soit près d'un quart de la population), tandis que près de 50 millions de personnes rencontrent des difficultés matérielles majeures, manquant d'argent pour couvrir les frais de chauffage de leur foyer ou faire face à des dépenses imprévues.

Encadré 1 : AROPE (At Risk Of Poverty or social exclusion, risque de pauvreté ou d'exclusion sociale) : une mesure de la pauvreté dans l'UE

Au sein de l'UE, la pauvreté est mesurée à l'aide de l'indicateur AROPE. AROPE englobe les personnes exposées au risque de pauvreté¹, confrontées à une privation matérielle sévère² ou vivant dans un ménage à très faible intensité de travail³. L'indicateur AROPE correspond à la part de la population totale exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Il s'agit d'une mesure relative qui dépend des conditions de vie spécifiques de chaque pays.

Source : Eurostat⁴

Ces dernières années, un nombre croissant de personnes sont tombées en dessous du seuil de pauvreté dans de nombreux pays de l'UE. Entre 2009 et 2013, 7,5 millions de personnes supplémentaires dans 27 pays de l'UE ont été classées en situation de privation matérielle aiguë, avec une augmentation dans 19 pays. Le chômage reste très élevé dans de nombreux pays, et même ceux qui ont la chance de travailler voient leurs revenus stagner ou se transformer en salaires de misère. Les femmes, les jeunes et les migrants sont les groupes les plus susceptibles de vivre en situation de pauvreté.

Dans l'UE, la pauvreté ne relève pas de l'épuisement des ressources, mais de la façon dont les ressources (revenus et richesses) sont partagées. D'après le Crédit Suisse, les 1 % des Européens les plus riches (pays hors UE compris) détiennent près d'un tiers des richesses du continent, alors que les 40 % inférieurs de la population se partagent moins de 1 % des richesses nettes totales de l'Europe. Autrement dit en Europe, les 7 millions de personnes les plus riches détiennent le même niveau de richesses que les 662 millions de personnes les plus pauvres (pays hors UE compris)

L'aggravation des niveaux d'inégalités et de pauvreté dans l'UE est due à plusieurs facteurs.

Tout d'abord, les particuliers, entreprises et groupes d'intérêts fortunés ont la mainmise sur les décisions politiques, les biaisant pour servir leurs propres intérêts aux dépens de ceux qu'elles sont supposées servir. Cette situation intensifie les inégalités économiques, car les régimes fiscaux et les politiques des États sont conçus pour profiter à une minorité. Alors que les richesses continuent de s'accumuler en haut de la pyramide, la capacité de ces élites à influencer de façon disproportionnée sur la réglementation exacerbe encore les inégalités. Ce cercle vicieux alliant concentration des richesses, abus de pouvoir et négligence des citoyens a des répercussions préjudiciables sur la croissance économique, la stabilité sociale et la démocratie, ainsi que sur la marginalisation et la pauvreté.

Ensuite, les programmes d'austérité mis en œuvre dans certains pays de l'UE font clairement peser la réduction du déficit public sur les épaules de la frange pauvre et vulnérable de la population et sont lourds de conséquences pour les sociétés européennes. Ces programmes incluent des politiques qui soutiennent l'imposition régressive, réduisent les dépenses publiques, privatisent les services publics, baissent les salaires et sapent les conditions de travail.

Enfin, de nombreux pays de l'UE recourent à des régimes fiscaux injustes qui ne parviennent pas à corriger les inégalités de revenus. Pire encore, ces systèmes semblent contribuer à aggraver les inégalités. Ces régimes sont en permanence biaisés pour taxer plus lourdement le travail et la consommation que le capital, permettant aux hauts revenus, aux riches particuliers et aux entreprises les plus rentables de s'affranchir considérablement de leurs obligations fiscales en déplaçant l'essentiel des efforts sur les citoyens ordinaires. Parallèlement, le coût de la fraude et de l'évasion fiscale dans l'UE représenteraient un manque à gagner de 1000 milliards d'euros chaque année (voir la note 157 pour plus d'informations), une somme suffisante pour doubler les investissements totaux des pays de l'UE en matière de santé publique.

Pourtant, la pauvreté et les inégalités économiques ne sont pas une fatalité. Les précédentes crises financières en Amérique latine, en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est ont appris à Oxfam que des solutions existaient. L'Europe peut dès à présent prendre des engagements et mener des actions politiques volontaires pour rompre le cycle de la pauvreté, des inégalités et de la confiscation politique qui participe à la faillite du système démocratique. L'augmentation des dépenses sociales, l'amélioration des services publics, un travail et des salaires décents et des régimes fiscaux progressifs peuvent tous contribuer à créer une société plus juste.

En 2010, la stratégie Europe 2020 a abouti à la création de la plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui vise à sortir 20 millions de personnes de la pauvreté dans l'UE. Mais depuis, les taux de pauvreté n'ont fait qu'augmenter.

Il est temps que l'Europe ré-endorse son rôle de leader mondial en promouvant un programme progressiste qui s'adresse à tous, et pas seulement à une élite puissante et fortunée. L'Europe reste l'une des

régions les plus riches du monde, si bien qu'on ne saurait évoquer un manque de moyens financiers. Les principaux leaders doivent désormais démontrer une volonté politique pour mettre un terme à la pauvreté et aux inégalités extrêmes en Europe.

RECOMMANDATIONS

L'UE et ses États membres doivent intervenir de toute urgence dans quatre domaines politiques clés afin de garantir à leurs citoyens des niveaux supérieurs d'égalité et de développement.

Les recommandations suivantes sont des principes directeurs très pertinents au sein de l'UE, mais qui doivent être adaptés en fonction des différents contextes institutionnels et nationaux.

Les institutions de l'UE et les États membres doivent :

1. Renforcer la démocratie institutionnelle

- Encourager les citoyens à s'engager de façon plus pertinente dans les processus démocratiques, en particulier concernant la budgétisation et l'affectation des ressources ;
- Tout mettre en œuvre pour s'assurer que les processus d'élaboration des politiques deviennent moins perméables aux intérêts particuliers et plus démocratiques, grâce à des registres publics et obligatoires des lobbies, des règles plus strictes sur les conflits d'intérêt et une représentation équilibrée au sein des groupes d'experts ;
- S'assurer que des informations de bonne qualité sur les processus administratifs et budgétaires sont rendues publiques, gratuites et facilement accessibles.

2. Ré-investir dans les services publics

- Garantir une éducation et des soins de santé publics gratuits et universels pour tous, pour que les États puissent honorer leurs obligations envers leurs citoyens en matière de respect des droits de l'homme ;
- Privilégier la budgétisation sensible au genre et analyser systématiquement les politiques économiques envisagées en termes d'impact sur les femmes et les filles ; Attribuer un financement qui promeut l'égalité entre les genres, notamment au niveau de la redistribution des responsabilités dans les soins ;
- Créer des systèmes de protection sociale qui répondent aux besoins des plus vulnérables, protègent les ménages à bas revenus et proposent des services sociaux pour les enfants et la jeunesse.

3. Garantir un travail et des salaires décents

- S'assurer que l'emploi est relié aux systèmes de protection sociale, notamment avec la mise en œuvre d'un seuil de protection sociale ;

- Corriger les écarts salariaux entre hommes et femmes et approuver des plans d'action pour lutter contre les inégalités entre les genres en matière d'indemnisation et d'ancienneté ;
- Reconnaître le rôle du travail non rémunéré, et contribuer à réduire le fardeau du travail non rémunéré qui affecte les femmes de manière disproportionnée en proposant des services de garde des enfants et de soins aux personnes âgées, des congés médicaux et familiaux payés, des heures de travail souples et un congé parental payé ;

4. Justice fiscale

- Accroître la coopération pour lutter contre l'évasion fiscale et la concurrence fiscale préjudiciable, et adopter un cadre de reporting complet sur la transparence pour les grandes entreprises dans toute l'Europe de sorte que les organismes percepteurs veillent à ce qu'elles paient des impôts là où se déroulent les véritables activités économiques ;
- Prêter une plus grande attention à l'impact des politiques fiscales de l'UE sur les pays en développement et soutenir ces derniers pour augmenter progressivement leurs recettes fiscales ;
- Soutenir la participation sur un pied d'égalité des pays en développement aux discussions et à la prise de décisions relatives à la fiscalité internationale ;
- Promouvoir des régimes fiscaux nationaux progressifs dans toute l'Europe.

1. INTRODUCTION

L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait.

Robert Schuman⁵

L'Europe⁶ s'est souvent considérée comme un lieu où le contrat social (entre les personnes et l'État sur les libertés, les droits et obligations) accompagne la croissance économique d'un certain développement social. Un lieu où les services publics garantissent que chacun a accès à une éducation et à des soins de santé gratuits et de grande qualité. Et un lieu où les droits des travailleurs, notamment les femmes sont respectés et promus, où la société se préoccupe des plus faibles et des plus pauvres, et où le marché est mis à contribution pour profiter à la société (et non l'inverse). Elle a inspiré d'autres projets d'intégration régionaux comme Mercosur, l'ANASE, la Communauté andine et l'Union africaine.

Pour autant, le nombre de personnes vivant en situation de pauvreté et exclues de la société dans l'Union européenne (UE) augmente, et les conditions de vie et de travail se détériorent pour de nombreux citoyens. À l'inverse, les groupes détenant le pouvoir et les richesses sont épargnés par ces pressions. L'écart se creuse entre les riches et les pauvres au sein de l'UE et menace d'anéantir les progrès réalisés dans la lutte mondiale contre la pauvreté au cours des deux dernières décennies. Par ailleurs, l'intensification des inégalités économiques ébranle fortement les efforts déployés en faveur de l'égalité entre les genres dans l'UE.

L'aggravation des inégalités économiques extrêmes (l'écart entre les 10 % les plus riches et le reste de la population) en Europe et dans le monde est alimentée et perpétuée par un processus de confiscation politique dans lequel de puissantes élites représentant les riches lobbies ou les secteurs d'activité prospères peuvent influencer les politiques en leur faveur, ce dont sont incapables les personnes qui n'ont pas accès à de telles ressources. Le cercle vicieux du pouvoir et de la concentration des richesses nuit à la cohésion sociale, réduit l'égalité des chances et la mobilité sociale, et érode la gouvernance démocratique⁷. En tombant dans cet écueil, les responsables de l'élaboration des politiques vont à l'encontre du contrat social de l'UE.

La campagne « **À égalité !** » d'Oxfam souligne le rôle des inégalités croissantes et de la concentration des richesses dans l'exacerbation de la pauvreté. L'Europe doit lutter contre la pauvreté et les inégalités. L'heure est venue de rééquilibrer les voix et le pouvoir dans le processus décisionnel politique au sein de l'Europe, en remettant l'humain au centre.

Les États européens doivent inverser la tendance, accorder une place centrale aux droits humains et démontrer la manière dont une régulation adéquate peut favoriser une croissance durable et renforcer la protection sociale. Ce faisant, l'Europe pourrait de nouveau inspirer d'autres pays et d'autres régions dans le monde.

2 UE : DES NIVEAUX DE PAUVRETÉ ET D'INÉGALITÉS INTOLÉRABLES

Ce que beaucoup oublient, cependant, c'est que la pauvreté et l'exclusion sociale, conséquences directes de l'inégalité, sapent les fondements mêmes de notre société. L'histoire nous a déjà montré que l'existence de notre système démocratique s'en trouve mise en péril.

Martin Schulz, Président du Parlement européen⁸

Sur le plan mondial, l'UE est une union de pays riches. Ces 28 pays ont un produit intérieur brut (PIB) moyen de 26 600 € par habitant⁹. Sur ce continent, les pays européens se targuent d'être des démocraties stables soucieuses du bien-être de leurs citoyens. Mais au sein de ces mêmes nations prospères, près d'une personne sur quatre risque de sombrer dans la pauvreté et l'exclusion sociale¹⁰, soit plus de 123 millions de personnes¹¹. En 2014, un rapport de l'UNICEF a révélé que plus de 30 % des enfants en Roumanie, en Italie, en Espagne, en Lituanie et en Lettonie vivent en dessous du seuil de pauvreté, de même que plus de 40 % des enfants en Grèce¹². Dans les pays de l'UE, près de 50 millions de personnes vivent dans des conditions de privation matérielle aiguë, sans suffisamment d'argent pour chauffer leur logement ou faire face à des dépenses imprévues¹³.

Le taux de chômage reste élevé dans de nombreux pays de l'UE, avec plus de 15 % en Grèce, en Espagne, en Croatie, au Portugal et à Chypre en 2013¹⁴. En Grèce, où le taux de chômage est le plus élevé d'Europe, la pénurie d'emplois touche surtout les femmes. En effet, le taux de chômage des femmes atteint 31 %, contre 25 % pour les hommes. Même les personnes qui ont des emplois peinent à subvenir aux besoins de leur famille, car les salaires réels ont nettement diminué. D'après des données recueillies en 2013, 9 % des ménages actifs (soit plus de 8,5 millions de personnes) risquent de sombrer dans la pauvreté alors qu'ils ont un travail¹⁵. Dans de nombreux pays de l'UE, les salariés ont un revenu réel inférieur à celui qu'ils percevaient avant la crise financière de 2008¹⁶. Selon une étude du Fonds monétaire international (FMI), l'Espagne et la Grèce ont vu la part de la main-d'œuvre dans les revenus nationaux s'amenuiser dans les années qui ont suivi la crise¹⁷.

Encadré 2 : Bas salaires et travail précaire

Patricia a 47 ans et vit à Londres. Elle travaillait dans un bureau d'aide au logement, jusqu'à ce qu'elle démissionne il y a une dizaine d'années pour prendre soin de son père atteint de démence. À la mort de son père, elle trouve un emploi dans une école locale. Mais cette école ne l'embauche que quelques heures, si bien qu'elle gagne moins de 200 livres par mois. Avec ses bas revenus, Patricia a fait appel pour la première fois à une banque alimentaire en octobre 2014.

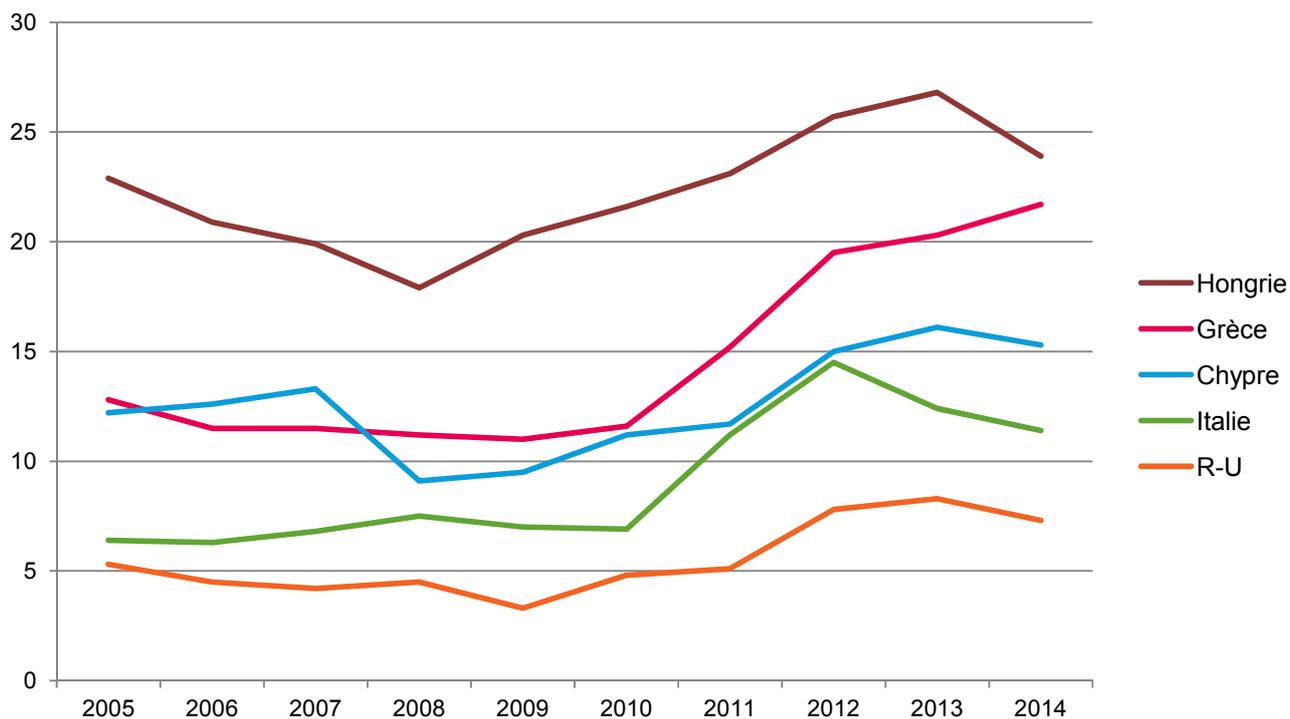
J'ai fini par me rendre à la banque alimentaire, car je suis lourdement endettée et je n'entrevois aucune autre solution. Mon salaire était trop bas, et on ne me proposait aucune heure supplémentaire. Des agents de recouvrement viennent frapper à ma porte. Je ne comprends pas comment on peut avoir un travail, mais pas assez d'argent pour se nourrir. Je suis parfois démoralisée. Mon salaire me permet de manger pendant deux semaines. Après il ne me reste plus rien.

Source : Church Action on Poverty, Oxfam GB et The Trussell Trust (2014)¹⁸

Montée en flèche de la pauvreté dans l'UE

Information inquiétante : ces dernières années, un nombre croissant de personnes sont tombées en dessous du seuil de pauvreté national dans de nombreux pays de l'UE¹⁹. Entre 2009 et 2013, 7,5 millions de personnes supplémentaires dans 27 pays de l'UE ont été classées en situation de privation matérielle aiguë²⁰. La part des personnes en situation de privation matérielle aiguë a augmenté dans 19 pays de l'UE. Le graphique 1 illustre les cinq pays dans lesquels la part des personnes en situation de privation matérielle aiguë a augmenté d'au moins 5 % entre 2009 et 2013. Seules la Pologne et la Roumanie ont vu leur taux de pauvreté diminuer de plus d'1 % sur cette période, tombant à 3,1 et 3,7 % respectivement.

Graphique 1 : Part des personnes en situation de privation matérielle aiguë dans les cinq pays de l'UE où cette part a augmenté d'au moins 5 % entre 2009 et 2013



Source : données d'Eurostat, <http://ec.europa.eu/eurostat/data/database>

Les foyers monoparentaux et les foyers avec des enfants à charge sont les plus exposés au risque de pauvreté. Le nombre d'enfants (âgés de moins de 18 ans) vivant dans la pauvreté au sein de l'UE a augmenté d'un million entre 2009 et 2013²¹. En 2013, près de 28 % des enfants de l'UE vivaient dans la pauvreté, soit plus de 26 millions d'enfants²².

Encadré 3 : Des enfants qui souffrent de la faim dans les écoles

Le visage et les conséquences de la pauvreté n'ont pas de secret pour les professeurs des écoles enseignant en Europe. D'après des études récentes menées au Royaume-Uni et aux Pays Bas, de plus en plus d'enfants arrivent à l'école le ventre vide, sales et dans des vêtements usés.

Au Royaume-Uni, les trois quarts des chefs d'établissement interrogés ont indiqué qu'ils devaient proposer occasionnellement ou fréquemment de la nourriture aux élèves en plus des repas scolaires gratuits (fréquemment pour 38 % d'entre eux). 46 % proposent aux enfants des vêtements (comme des sous-vêtements), 24 % des services de blanchisserie et 15 % des douches. Au Royaume-Uni, les professeurs principaux savent que la pauvreté affecte non seulement le nombre d'élèves qui arrivent à l'école le ventre vide, mais nuit également à leur niveau de concentration, à leur santé mentale et à leur estime de soi²³.

Un professeur des écoles hollandais témoigne²⁴ :

« Les enfants viennent souvent me voir pour me dire "j'ai très faim". Ils n'ont pas mangé chez eux, et n'ont aucun en-cas sur eux. Ils doivent tenir ainsi, sans nourriture. L'hiver, ils portent des vestes trop légères et des chaussures trop grandes. Ils ont les ongles sales et mauvaise haleine. »

Réaction extraite du Dutch Ombudsman²⁵ :

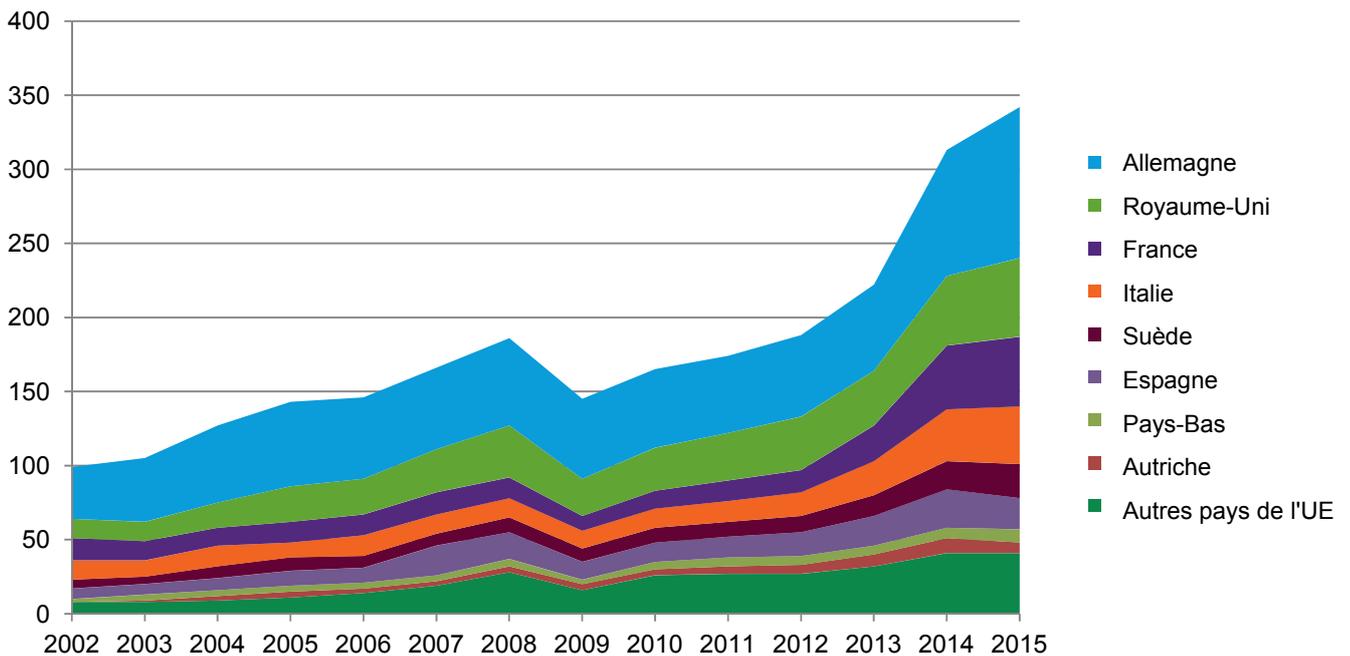
Au Pays Bas, un enfant sur neuf vit en dessous du seuil de pauvreté. Cela correspond à 380 000 enfants, soit 3 enfants dans chaque classe de 30 élèves en moyenne. Ces enfants ont souvent honte de leur situation et préfèrent la solitude (par exemple, ils n'invitent aucun camarade chez eux).

Auteur : Esmé Berkhout, conseiller en politiques, justice fiscale et inégalités, Oxfam Novib

Des groupes spécifiques sont plus enclins à être pauvres et d'autres à être riches

En Europe, tout le monde ne vit pas dans la pauvreté : le patrimoine de certains s'est étoffé au cours de ces dernières années. L'Europe héberge certains des particuliers les plus fortunés, certaines des entreprises les plus rentables et certaines ressources parmi les plus précieuses au monde. Nombreux sont ceux qui y prospèrent. En Europe, le secteur du luxe a progressé de 28 % entre 2010 et 2013²⁶. Actuellement, 342 milliardaires résident en Europe, pour une fortune combinée de près de 1 500 milliards de dollars²⁷. En 2014, l'Espagne comptait 21 milliardaires pour une fortune combinée de 116 milliards de dollars, alors que plus de trois millions de personnes vivaient dans des conditions de privation aiguë²⁸.

Graphique 2 : Nombre de milliardaires dans les pays de l'UE (2002–2015)



Source : Deborah Hardoon, chercheuse en chef, Oxfam GB. D. Hardoon (2015), <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/background-data-for-oxfam-briefing-a-europe-for-the-many-not-the-few-exploring-575925>, d'après la liste Forbes annuelle des fortunes, <http://www.forbes.com/billionaires/>.

Dans la société, certains groupes de personnes sont plus enclins que d'autres à se retrouver sur le bon échelon de l'échelle de répartition des revenus. Par exemple, 85 % des milliardaires européens sont des hommes. Les femmes ont donc moins de chances de figurer dans ce club élitiste. Dans le même temps, les femmes sont représentées de façon disproportionnée parmi les personnes exposées au risque de pauvreté dans l'UE, les femmes étant six millions de plus que les hommes à avoir un revenu inférieur à 60 % du revenu médian. Pour un travail équivalent, les femmes gagnent moins que les hommes. Dans l'UE, l'écart salarial moyen est de 16 %²⁹. Cet écart varie grandement d'un pays à l'autre : il est de 30 % en Estonie et de seulement 3 % en Slovénie. Si cet écart salarial entre les hommes et les femmes s'est réduit depuis 2010, ce rapprochement est davantage dû à l'érosion des salaires des hommes qu'à un progrès en faveur de l'égalité entre les genres³⁰. Le travail précaire et partiel concerne davantage les femmes que les hommes, ce qui a des conséquences sur leur santé et leur bien-être³¹, tandis qu'en Europe, les femmes retraitées sont en moyenne 39 % moins bien loties que les hommes³². En outre, les femmes consacrent deux fois plus de temps que les hommes aux responsabilités domestiques non rémunérées³³. Les jeunes mères et les mères d'enfants en bas âge font partie des groupes parentaux qui sont les moins employés, un chiffre encore exacerbé parmi les mères célibataires. En Europe, 10 % des familles sont monoparentales, mais seulement 1 % des familles ont à leur tête un père célibataire contre 9 % avec une mère célibataire³⁴. Ces familles sont bien davantage exposées au risque de pauvreté. Dans l'UE, le risque de pauvreté pour les enfants vivant dans

des foyers monoparentaux est pratiquement deux fois plus élevé que le risque de pauvreté moyen auquel tous les enfants sont exposés (34 % contre 19 %) ³⁵.

Au sein de l'UE, les jeunes rencontrent des conditions plus difficiles que les générations précédentes, surtout depuis la crise financière mondiale. Alors qu'auparavant les personnes qui composaient les groupes à faible revenu étaient majoritairement âgées de plus de 65 ans, en 2014 le bas de l'échelle de répartition des salaires est occupé par la catégorie des 18-29 ans et comprend plus de personnes au chômage ou à faible revenu que de retraités ³⁶. On compte dorénavant plus de jeunes à faible revenu ou sans emploi que de retraités en bas de l'échelle de répartition des salaires ³⁷. Les jeunes sont de plus en plus exposés au risque de pauvreté. En 2013, 30 % des jeunes de l'UE vivaient dans la pauvreté, soit plus de 13,1 millions de personnes, près d'un demi-million de plus qu'en 2010 ³⁸. L'âge moyen des 342 milliardaires de l'UE est de 61 ans ³⁹.

Les migrants sont davantage exposés à la pauvreté ⁴⁰

La pauvreté semble frapper davantage les migrants que les autres groupes. Alors que le taux de risque de pauvreté pour la population née dans le pays de résidence varie de 10 à 23 % dans l'UE, celui des migrants (nés en dehors de l'UE) dépasse 40 % en Belgique, en Espagne, en Grèce et en Finlande ⁴¹. Dans les pays de l'UE, les enfants dont les parents sont nés à l'étranger sont en moyenne deux fois plus exposés au risque de pauvreté (35 % contre 18 %) en France, au Danemark, en Autriche, en Slovaquie, en Finlande et en Suède ⁴². La mobilité sociale est plus difficile à mettre en place dans les populations de migrants et la discrimination exacerbe les inégalités de revenus et de richesses.

33 % des femmes migrantes sont exposées au risque de pauvreté, contre 16 % pour les femmes résidant dans leur pays d'origine ⁴³. Une étude menée à l'échelle de l'Europe souligne que 23 % des personnes issues de minorités ethniques ou de groupes d'immigrés ont évoqué une discrimination, contre 12 % dans le reste de la population ⁴⁴. Cette discrimination est associée à des revenus plus bas : 46 % des personnes discriminées proviennent du quartile des plus bas revenus et leur probabilité d'être sans emploi est deux fois plus élevée (24 %) que celle des personnes épargnées par la discrimination (12 %). Les femmes migrantes (surtout celles qui sont sans-papiers) font également l'objet d'une discrimination soutenue sous la forme de niveaux de violence accrus, d'un accès insuffisant aux systèmes de soins de santé et d'un manque de protection sur le marché du travail.

Les migrants sont souvent relégués au bas de l'échelle sociale. La majorité des citoyens européens pense que la contribution fiscale des migrants est inférieure à ce qu'ils perçoivent sous forme de services de santé et d'aide sociale dans leur pays hôte ⁴⁵. Cette mauvaise lecture suggère que les migrants grèveraient les budgets publics et profiteraient de la fiscalité plus lourde pesant sur les citoyens natifs de ces pays.

C'est pourtant l'inverse qui se produit. D'après une étude comparative internationale de l'impact fiscal net de la migration⁴⁶ qui inclut un large panel de pays de l'Organisation de coopération et développement économique (OCDE)⁴⁷, les migrants paient plus d'impôts et de contributions sociales qu'ils ne reçoivent d'avantages personnels dans la plupart des pays (à l'exception de ceux où vit une part importante de migrants âgés). C'est par exemple le cas en Italie, en Grèce, en Espagne et au Portugal. En 2012, les impôts payés par les migrants en Italie étaient supérieurs aux avantages qu'ils recevaient sur les dépenses publiques en matière de santé, d'éducation, de protection sociale et d'hébergement. Leur contribution nette au budget national était de 3,9 milliards d'euros⁴⁸, soit 0,2 % du PIB italien⁴⁹.

D'après l'OCDE, lorsque les migrants apportent une contribution fiscale inférieure ou négative, c'est pas parce qu'ils dépendent davantage des dépenses publiques ou des allocations sociales, mais plutôt parce qu'ils occupent le plus souvent des emplois à bas salaires, et donc qu'ils contribuent moins que les salariés mieux payés en termes d'imposition et d'assurance nationale⁵⁰. Les facteurs les plus déterminants pour calculer la contribution fiscale nette des migrants sont le taux d'emploi et les niveaux de salaire⁵¹.

Ce point est très important au vu du besoin de l'UE en main-d'œuvre complémentaire⁵². Les responsables de l'élaboration des politiques doivent aller au-delà de la gestion des flux migratoires et de la lutte contre la migration clandestine et inclure des solutions pour garantir une intégration des migrants la plus efficace possible sur le plan social et professionnel⁵³. La lutte contre les inégalités et la promotion des politiques d'intégration pour combler le fossé entre les migrants et les natifs peuvent s'avérer très rentables. Les efforts déployés pour concevoir et mettre en œuvre des politiques d'intégration justes doivent être considérés comme un investissement, et non comme un coût pour les pays de l'UE.

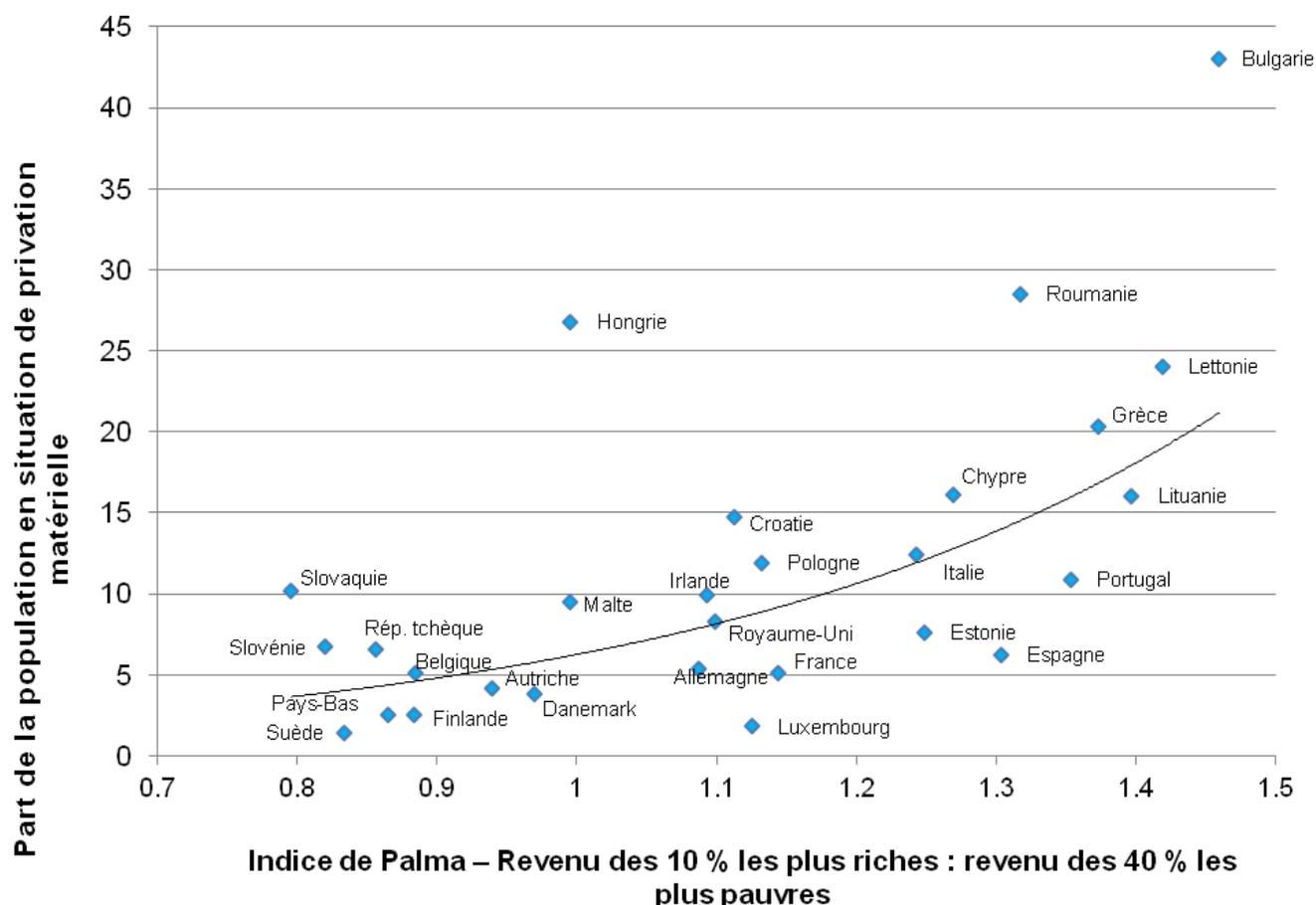
Inégalité : des ressources déséquilibrées

Dans les pays de l'UE, la pauvreté n'est pas due à un épuisement des ressources. Elle porte plutôt sur la façon dont ces ressources sont partagées et dont une petite minorité de personnes cumule de manière disproportionnée des revenus et des richesses bien au-delà de leurs besoins, tandis que d'autres sont exclues et peinent à s'acquitter de leurs factures.

Le calcul du ratio entre le revenu des 10 % les plus riches et des 40 % les plus pauvres (qui se base sur l'indice de Palma) donne une idée de l'étendue de la disparité des revenus au profit des plus riches dans le pays. La Bulgarie et la Lettonie ont les niveaux d'inégalité les plus élevés au sein de l'UE, avec un revenu des 10 % les plus riches 1,4 fois supérieur à celui des 40 % les plus pauvres. En Slovénie et en Slovaquie, les deux pays qui présentent l'indice de Palma le plus faible, le revenu des 10 % les plus riches correspond à 0,8 fois celui des 40 % les plus pauvres. Les pays affichant des écarts de revenus importants

ont également tendance à avoir une part plus importante de personnes vivant dans la pauvreté, tandis que ceux qui répartissent les revenus de façon plus égalitaire dénombrement nettement moins de personnes en situation de privation matérielle aiguë.

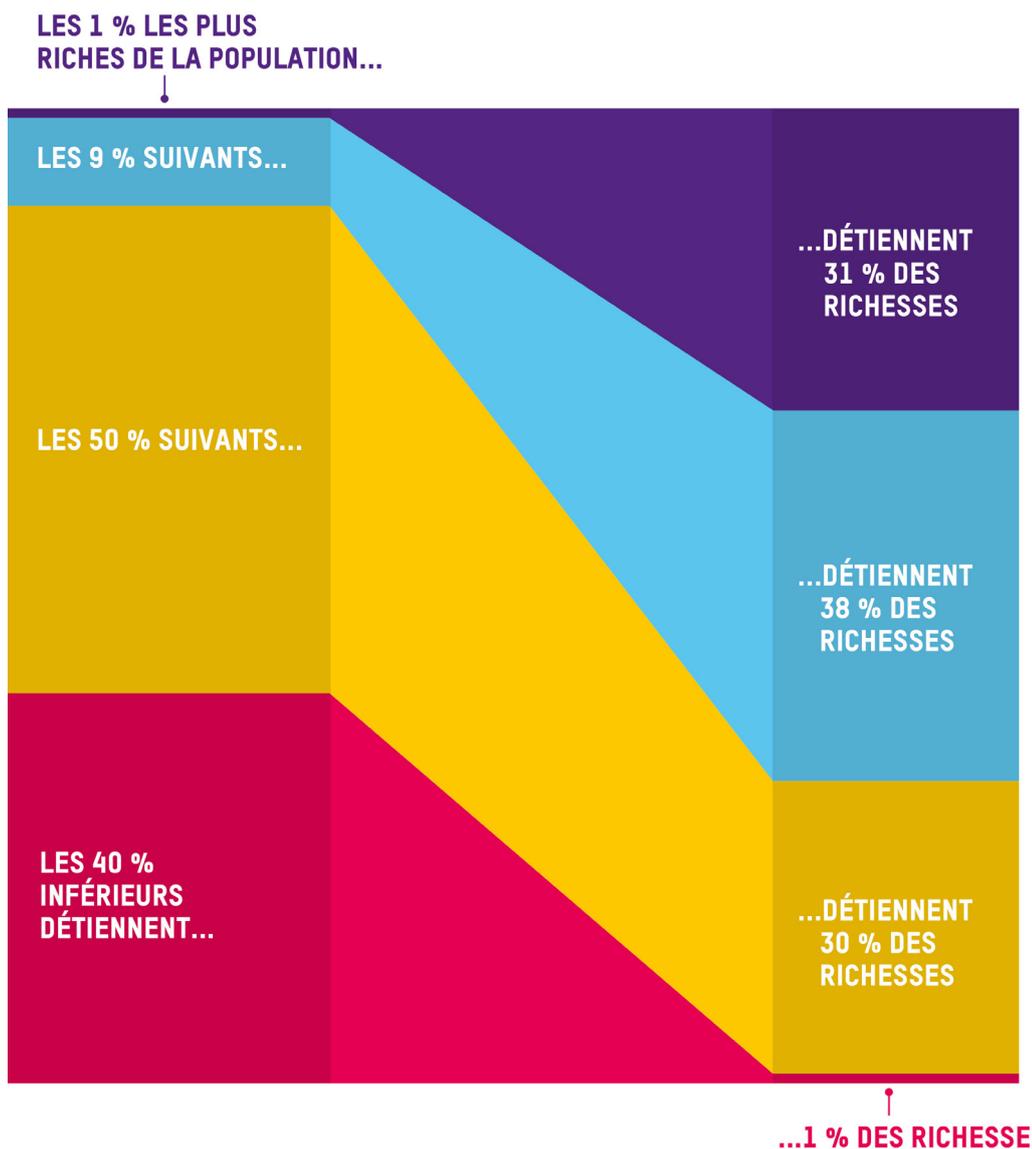
Graphique 3 : Corrélation entre l'indice de Palma qui mesure les inégalités et la part de personnes en situation de privation matérielle aiguë



Auteur : Deborah Hardoon, chercheuse en chef, Oxfam GB ; D. Hardoon (2015), <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/background-data-for-oxfam-briefing-a-europe-for-the-many-not-the-few-exploring-575925>, d'après les données d'Eurostat⁵⁴

En Europe, les richesses sont encore moins bien réparties que les revenus. D'après le Credit Suisse, les 1 % des Européens les plus riches détiennent près d'un tiers des richesses du continent⁵⁵. Le reste est partagé entre les 10% les plus riches de la région et la moitié de la population située entre le quatrième et le neuvième déciles. Les 40 % inférieurs de la population doivent se partager les miettes, avec moins de 1 % des richesses nettes totales de l'Europe. En Europe, les 7 millions de personnes les plus riches détiennent le même niveau de richesses cumulées que les 662 millions de personnes les plus pauvres (pays hors UE compris)⁵⁶. En République tchèque, en Suède, au Danemark et à Chypre, les 10 % les plus riches de chaque pays détiennent plus des deux tiers des richesses nationales, contre plutôt un tiers en Slovaquie et en Slovénie.

Graphique 4 : Répartition des richesses en Europe en %



Source : Deborah Hardoon, chercheuse en chef, Oxfam GB. D. Hardoon (2015), <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/background-data-for-oxfam-briefing-a-europe-for-the-many-not-the-few-exploring-575925>, d'après les données du Credit Suisse.

Les coûts les plus élevés pèsent sur les plus vulnérables

Même avant la crise, les pays de l'UE rencontraient des problèmes structurels de distribution inégale des profits économiques. D'après les données de l'OCDE qui englobent 20 pays de l'UE, entre 2007 et 2010, les 10 % les plus pauvres de la population avaient tendance à perdre davantage (ou à gagner moins) que les 10 % les plus riches en matière d'évolution du revenu disponible⁵⁷.

Au lendemain de la crise financière mondiale, les emplois et les ressources se raréfiant dans de nombreux pays européens, il est primordial de partager les revenus afin d'éviter que les plus vulnérables ne s'enlisent davantage encore dans la pauvreté et le dénuement. Face à la force avec laquelle la pauvreté frappe tant de citoyens, l'UE a créé

en 2010 la plateforme contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le cadre de sa stratégie Europe 2020 afin de contribuer à sortir 20 millions de personnes de la pauvreté dans l'UE⁵⁸. Or, depuis cette date, le taux de pauvreté n'a fait qu'augmenter alors que ceux qui se trouvent en haut de la pyramide ont conservé leurs positions privilégiées. Les hauts dirigeants au sein de l'UE continuent de s'accorder des hausses salariales au-dessus du taux d'inflation⁵⁹, tandis que les salaires réels du reste de la main-d'œuvre continuent de chuter. Dans certains pays, des niveaux extrêmes de richesse et de pauvreté se sont développés en parallèle, creusant l'écart entre les franges les plus riches et les couches les plus pauvres de la société. En Allemagne par exemple, entre 2005 et 2013, la part de la population exposée au risque de pauvreté est passée de 12 à 16 %, tandis que les richesses nettes totales des milliardaires ont augmenté de 214 milliards à 296 milliards de dollars sur la même période.

Encadré 4 : Inclusion sociale et stratégie Europe 2020

La stratégie Europe 2020⁶⁰ a été élaborée avec de bonnes intentions, à savoir améliorer le contexte social au sein de l'UE. Cette stratégie vise principalement à extraire 20 millions d'Européens de la pauvreté et à lutter contre l'exclusion sociale. Mais le manque de coordination entre les politiques économiques et sociales au sein de l'UE (la priorité étant donnée aux premières) constitue l'un des principaux obstacles à la réussite de cette stratégie. Cette situation déstructure les droits sociaux, ce qui affaiblit les modèles sociaux bien établis au sein de l'UE et concourt à l'impopularité de ce projet européen. Pour pallier ce problème, il est essentiel d'équilibrer les perspectives socio-économiques avec une approche basée sur les droits dans toutes les politiques dont la vocation est de préserver et de promouvoir les droits fondamentaux. Si cela contribuera à la réalisation des grands objectifs de cette stratégie, il serait bon d'ajouter un objectif sur les inégalités pour compléter (et non pour remplacer) celui sur la pauvreté et l'exclusion sociale. Cet autre objectif renforcerait l'objectif de croissance inclusive de la stratégie Europe 2020.

Auteur : Pierre Baussand, directeur de la plateforme sociale européenne

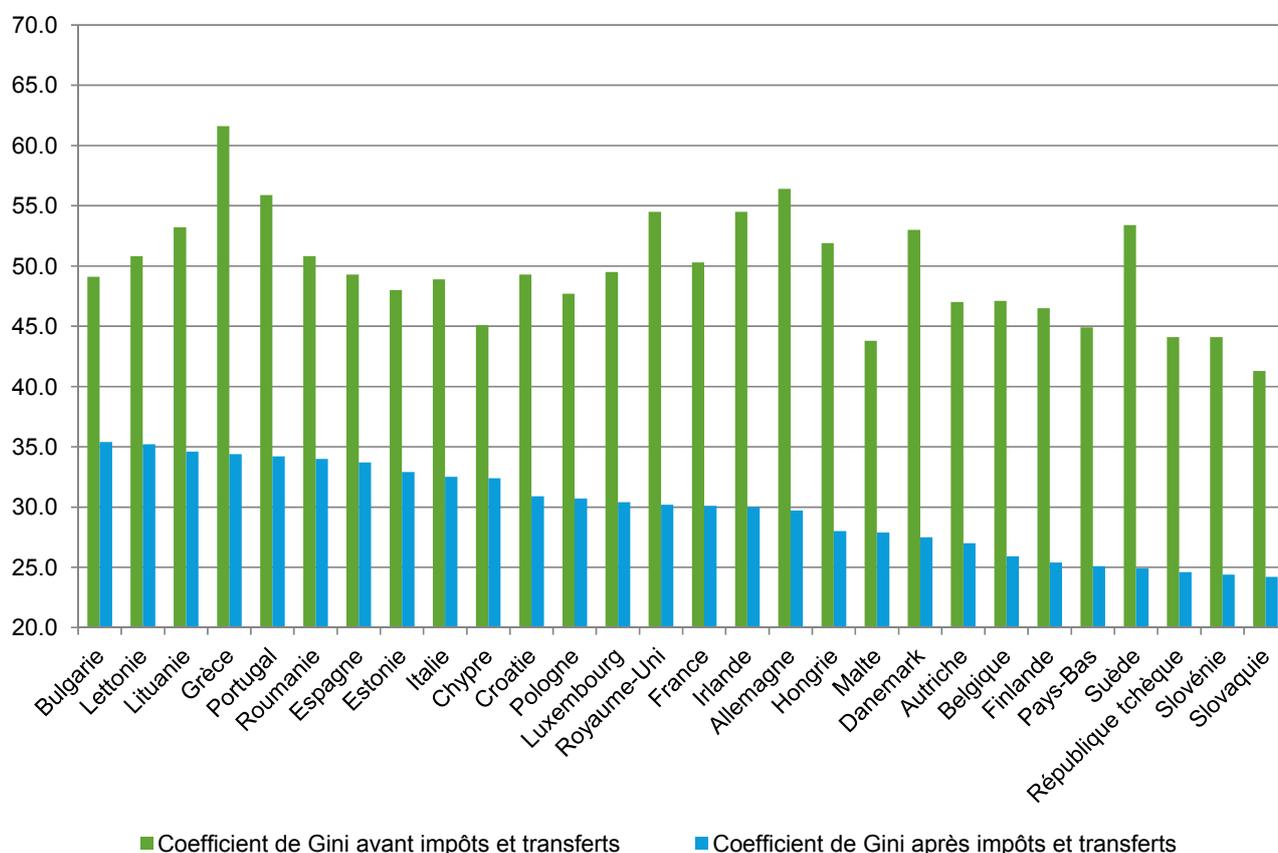
La hausse du taux de pauvreté en Europe entre 2009 et 2013 est imputable non seulement à la crise financière, mais également dans de nombreux pays aux effets des politiques d'austérité qui ont suivi⁶¹. En Grèce, près de la moitié de la hausse totale du taux de pauvreté⁶² en 2010 et 2011 peut être attribuée aux conséquences des politiques d'austérité (coupes budgétaires dans les services publics, par exemple)⁶³. En Espagne, les politiques de relance adoptées en 2008 et 2009 ont permis de réduire la pauvreté en 2010. Mais en 2011, les mesures d'austérité imposées par la Troïka⁶⁴ ont représenté près de 65 % de la hausse totale du taux de pauvreté⁶⁵.

Effet de redistribution des politiques fiscales

Les États disposent d'un grand nombre de leviers politiques pour corriger la distribution inégale des revenus et des richesses afin de s'assurer qu'aucun citoyen n'est laissé pour compte, que la situation des franges

les plus pauvres de la société ne s'aggrave pas et que les femmes ne sont pas victimes de discrimination, notamment en période de croissance économique lente ou de récession. Les impôts tirés des revenus, de la fortune et des profits de ceux qui prospèrent peuvent être utilisés pour alimenter le système qui permet d'offrir à tous une éducation, des soins de santé et une protection sociale. Dans de nombreux pays européens, le système d'imposition et de transfert a grandement contribué à distribuer les revenus de façon équitable. Des pays comme l'Allemagne, le Danemark et la Suède ont vu leur coefficient de Gini⁶⁶ chuter considérablement après avoir tenu compte de la redistribution par l'impôt et les transferts. Dans d'autres pays comme la Bulgarie et l'Espagne, le coefficient de Gini n'a pas autant évolué avant et après impôts et transferts. Ils font partie des pays où les inégalités sont les plus fortes dans l'UE⁶⁷.

Graphique 5 : Coefficients de Gini des pays de l'UE avant et après impôts et transferts (2013)



Source : Deborah Hardoon, chercheuse en chef, Oxfam GB. D. Hardoon (2015), <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/background-data-for-oxfam-briefing-a-europe-for-the-many-not-the-few-exploring-575925>, d'après les données du Credit Suisse.

Le fort degré de redistribution dans des pays comme l'Allemagne et la Suède suggère que ces États ont su utiliser leurs instruments fiscaux pour optimiser la distribution des revenus, en renforçant la fiscalité des riches et en utilisant ces recettes pour mieux financer les écoles, les systèmes de soins de santé, les services de garde d'enfants et d'autres politiques et services qui aident les personnes vivant dans la pauvreté.

Toutefois, des niveaux supérieurs de dépenses publiques ne s'accompagnent pas toujours d'un fort degré de redistribution. La relation entre les deux est positive, mais fragile⁶⁸. La redistribution ne se limite pas à la somme prélevée et consacrée aux services publics, mais porte également sur le caractère progressiste de ces politiques fiscales. Alors que l'Allemagne et l'Espagne sont toutes deux parvenues à réduire de 27 points de Gini les écarts de revenus grâce aux impôts et aux transferts, les dépenses de l'État espagnol, qui représentent 59 % du PIB, sont 15 % plus élevées que celles de l'État allemand, établies à 44 % du PIB⁶⁹.

Encadré 5. Danemark : un modèle équitable menacé par les inégalités

Le Danemark est l'un des pays les plus égalitaires au monde, sur tous les plans : politique, social, culturel et économique. Son coefficient de Gini après impôts et transferts est de 27,5, soit en dessous de la moyenne au sein de l'UE⁷⁰. Au Danemark, l'impact de l'impôt et des transferts sur le coefficient de Gini est considérable. Le pays occupe régulièrement les premiers rangs en termes de bien-être⁷¹ et la mobilité sociale est soutenue. Cela s'explique par un régime de sécurité sociale efficace, un marché du travail souple (appelé « modèle de flexicurité ») et un accès gratuit à des soins de santé et à une éducation de grande qualité (y compris dans le supérieur) pour tous les Danois. La société danoise se distingue par une cohésion sociale et une confiance soutenue de ses citoyens dans les institutions sociales et politiques⁷². La plupart des Danois acceptent une fiscalité relativement lourde car ils sont conscients des avantages que l'État leur propose.

Mais un système aussi complet a un coût. Le Danemark est le pays de l'OCDE qui affiche le plus gros rapport impôts/PIB⁷³. Bien que généreux par sa taille et sa portée, le régime danois n'est que le neuvième plus cher des pays de l'OCDE. Le Royaume-Uni, l'Allemagne et les États-Unis sont tous dans le top cinq, alors même que les États-Unis ne proposent pas un système de soins de santé gratuit et universel⁷⁴.

Les pressions se sont intensifiées sur le modèle danois au cours de ces dernières années. Depuis une vingtaine d'années, les inégalités se propagent dans le pays. Le fossé entre les riches et les pauvres s'élargit : les 20 % les plus riches détiennent environ quatre fois plus de richesses que les 20 % les plus pauvres. Cet écart reste modeste comparé aux autres pays de l'UE, mais il se creuse au fil du temps⁷⁵. L'inquiétude porte notamment sur l'accroissement des différences de revenus entre les salariés et les PDG. Entre 2003 et 2012, le salaire moyen d'un PDG au Danemark a augmenté de 23,3 %. Sur la même période, le salaire des ouvriers qualifiés et non qualifiés n'a augmenté que de 0,5 %⁷⁶. Ces inégalités croissantes couplées à un ralentissement de la mobilité sociale créent une division géographique plus marquée entre les riches et les pauvres et menacent de saper le haut niveau historique de cohésion sociale dans le pays⁷⁷. Si les pressions s'intensifient encore, la crédibilité et la fiabilité du système à servir le plus grand nombre (et non une minorité) pourraient être remises en cause.

Auteur : IBIS, Danemark

LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS FONT DU TORT À TOUT LE MONDE

Si rien n'est fait, les hauts niveaux d'inégalité devraient plonger encore plus de personnes dans la pauvreté en Europe, en les enlisant dans le chômage ou des emplois précaires ou à bas salaires. La campagne « *À égalité !* » souligne également les autres effets pernicieux des inégalités fortes et croissantes dans les pays du monde entier⁷⁸. Les inégalités ralentissent les perspectives de croissance, érodent le tissu social et exacerbent les disparités dans la santé et l'éducation. C'est pourquoi il faut lutter contre elles dès à présent pour le bien de tous, surtout pour les plus pauvres.

Encadré 6 : Les inégalités extrêmes nuisent à la croissance et à l'économie

Nous disposons désormais de preuves solides pour réfuter l'adage selon lequel il existe un compromis en croissance et égalité. Nous savons que la santé et la force de l'économie reposent sur une croissance équitable. Par exemple, en 2014, des recherches menées par le FMI ont démontré que les pays fortement inégalitaires connaissaient des périodes de croissance plus courtes⁷⁹. Un autre document du FMI de 2015 va encore plus loin en déclarant que la distribution des revenus joue également un rôle dans la croissance. Si la part des revenus des riches augmente, la croissance du PIB ralentit à moyen terme, suggérant l'absence de répercussion des avantages pour les couches inférieures. À l'inverse, une augmentation de la part des revenus des personnes en situation de pauvreté soutient la croissance du PIB⁸⁰.

Des inégalités accrues peuvent nuire à l'économie en maintenant la demande à un niveau bas parmi les consommateurs, le phénomène de stagnation des salaires ne favorisant pas les à-côtés. Le fait de dépendre des habitudes de dépenses des riches pour dynamiser l'économie est injuste, favorise la volatilité et a été cité comme une cause de la récession prolongée en Europe⁸¹.

Au vu de son potentiel en matière de réduction de la pauvreté, la croissance est un facteur très pertinent dans les politiques en faveur des pauvres dans les pays en développement. Les inégalités menacent tout autant la croissance dans les pays à hauts revenus.

D'après l'OCDE, les inégalités de revenus ont eu un impact très négatif sur la croissance au cours des 30 dernières années⁸². Une étude de l'OCDE qui inclut 20 pays de l'UE révèle qu'en Italie et au Royaume-Uni, le taux de croissance cumulée aurait été 6 à 9 % plus élevé si les écarts de revenus ne s'étaient pas creusés. En Suède, en Finlande et en Norvège, la hausse des inégalités (initialement à un niveau bas) semble également avoir ralenti la croissance. À l'inverse, les niveaux relativement faibles d'inégalité en Espagne, en France et en Irlande avant la crise financière ont permis de consolider leur PIB. Une étude plus récente de l'OCDE souligne les effets positifs des politiques sociales de redistribution sur la croissance économique⁸³.

Auteurs : Dr Nick Galasso, directeur de la recherche, Oxfam Amérique et Deborah Hardoon, chercheuse en chef, Oxfam GB

3 LE CERCLE VICIEUX DES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES ET DE LA CONFISCATION POLITIQUE

C'est la puissance économique qui détermine le pouvoir politique. Les gouvernements deviennent alors les fonctionnaires politiques de la puissance économique.

Jose Saramago, lauréat du prix Nobel de littérature⁸⁴

Les inégalités et la confiscation politique (c'est-à-dire le contrôle du pouvoir et de la politique par une élite) sont profondément interconnectées. La concentration des richesses confère aux élites économiques le pouvoir et la possibilité d'exercer un lobby et de s'imposer sur l'échiquier politique européen. Ce phénomène crée un cercle vicieux où ces élites influent sur l'élaboration des politiques et les réglementations pour servir leurs intérêts, ce qui génère souvent des politiques qui nuisent aux intérêts du plus grand nombre, creusent les inégalités et renforcent le pouvoir des élites.

Le cumul des richesses est directement lié au pouvoir d'influence sur le processus décisionnel, tandis que ceux qui sont sujets à la pauvreté, à la vulnérabilité et à l'exclusion n'ont pas les moyens de promouvoir des politiques plus justes, des opportunités égales et une augmentation des opportunités. La dynamique de la concentration des richesses, de la confiscation politique et de l'intensification de la pauvreté (déjà courante dans de nombreux pays) risque de s'institutionnaliser à travers l'Europe.

Des lobbys d'entreprises puissants et non redevables

Bien qu'il soit difficile d'obtenir des informations précises sur les activités de lobbying en raison de l'opacité qui règne sur le marché, les données disponibles suggèrent que ce type de lobbying est un problème majeur qui se propage, notamment dans certains secteurs et domaines politiques au niveau des pays et de l'UE⁸⁵.

Le lobby financier est l'un des plus puissants au sein de l'UE. En 2013, il aurait dépensé 120 millions d'euros rien qu'à Bruxelles⁸⁶. Entre mi-2013 et fin 2014, les fonctionnaires de la Commission européenne (l'organe exécutif de l'UE) ont en moyenne plus d'un rendez-vous par jour avec un lobbyiste du secteur financier⁸⁷. D'après l'Observatoire européen des entreprises, le lobby financier a dépensé sept fois plus que les syndicats

et les organisations de la société civile sur les réglementations européennes après la crise. Ce constat a conduit certains à déclarer que le secteur financier s'était emparé de ces réglementations et que l'influence des autres acteurs comme les syndicats et les organisations de la société civile était pour le moins inefficace⁸⁸.

Encadré 7 : Confiscation politique et taxe européenne sur les transactions financières

Les négociations sur la taxe européenne sur les transactions financières (TTF) illustrent combien les efforts déployés pour créer une économie européenne plus égalitaire et plus juste sont combattus par le secteur financier. Ce dernier use de sa grande influence pour s'accaparer le débat politique autour des négociations sur la TTF.

Les stratégies à haut risque et les transactions spéculatives du secteur financier ont joué un rôle important dans la crise financière qui a frappé le continent et affecte encore des millions de citoyens européens à l'heure actuelle. La TTF contribuerait à décourager les futures transactions spéculatives qui ne sont pas liées à l'économie réelle et qui exposent le système à des crises ou à des chocs systémiques. Elle doit également permettre de collecter de nouvelles recettes qui pourraient être utilisées pour contrebalancer les mesures d'austérité nationales et soutenir la lutte contre la pauvreté, les inégalités et le changement climatique à l'échelle internationale.

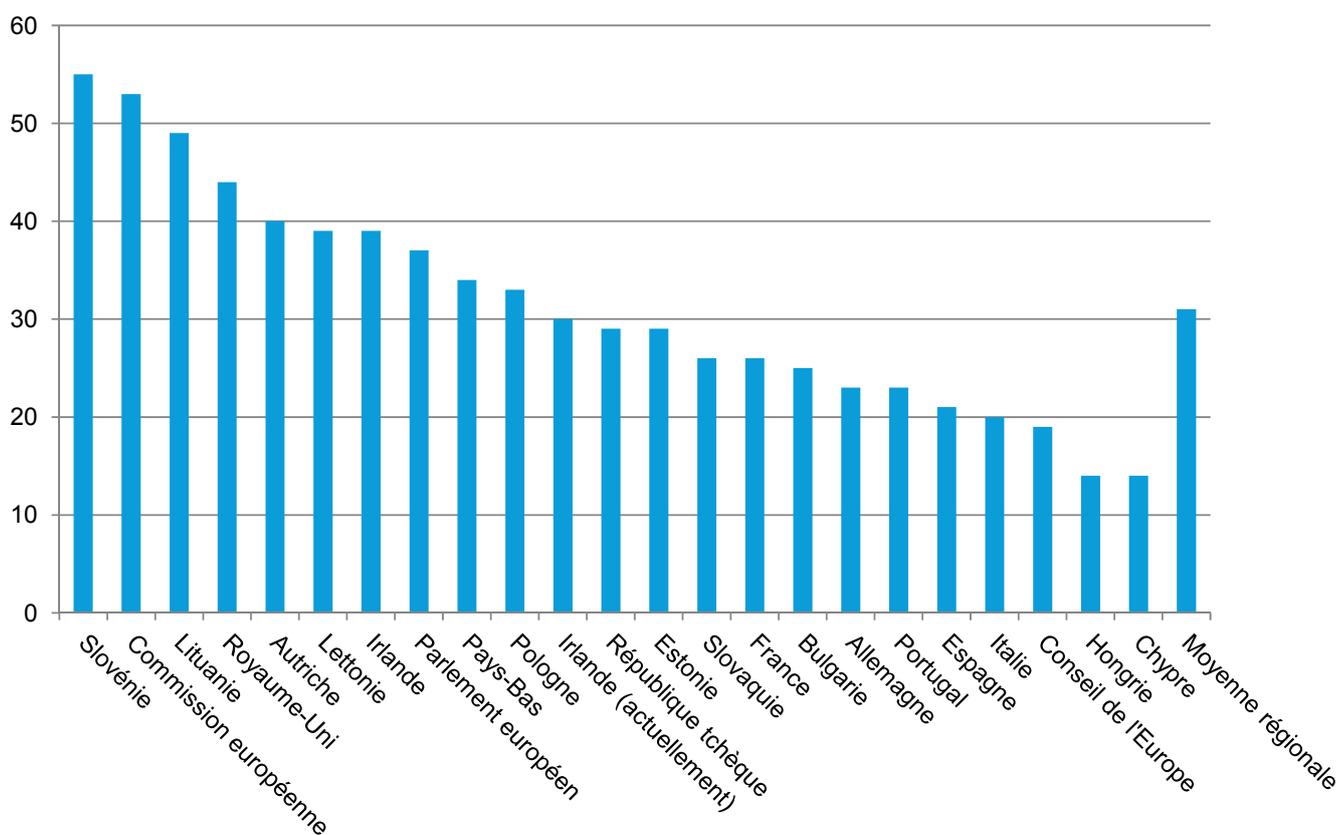
Le lobby financier s'est toutefois accaparé les négociations autour de la taxe TTF. D'après Oxfam, il dépense en moyenne 73 millions d'euros chaque année pour essayer d'influer sur la Commission européenne concernant ces négociations. Il s'agit là d'une somme considérable, 10 fois plus élevée que celle dépensée par les organisations de la société civile qui interviennent dans ce même domaine (7 millions d'euros)⁸⁹. Un fonctionnaire travaillant sur la TTF a confié à Oxfam de façon informelle que pour toute demande de réunion des organisations de la société civile, il en recevait 40 du secteur financier.

Les efforts déployés par le lobby financier sont variés, entre demander directement à la Commission de retirer la proposition de TTF et commander des rapports alertant sur le degré d'incertitude et les impacts catastrophiques d'une telle taxe, sans toutefois mentionner les effets positifs de recettes fiscales supplémentaires⁹⁰. Tant que la TTF ne sera pas adoptée, il est impossible de déterminer qui sortira vainqueur du processus : les citoyens européens⁹¹ ou les élites financières qui essaient de protéger leurs propres intérêts. Plus d'un million de citoyens ont demandé aux États européens d'approuver une TTF ambitieuse pour lutter contre la pauvreté et le changement climatique⁹². Ces négociations servent d'étude de cas sur le degré d'implication de petits groupes puissants pour s'accaparer les processus politiques qui ont un impact sur leurs intérêts.

Auteur : Javier Pereira, conseiller politique au sein de l'UE, bureau Oxfam dédié au plaidoyer au sein de l'UE

Analysant l'intégrité des principales institutions au sein de l'UE, le rapport 2012 de Transparency International identifie la relation privilégiée entre le monde de l'entreprise et les politiques comme un risque de corruption dans toute l'Europe⁹³. Un rapport publié en mars 2015 évalue les pays européens en matière de transparence, d'intégrité et d'égalité d'accès à la réglementation sur le lobbying en s'intéressant à la fois au niveau européen et national⁹⁴. D'après ce rapport, bien qu'elle n'obtienne aucun bon score dans ces trois volets, la Slovénie était le seul pays doté d'une réglementation « suffisante »⁹⁵.

Graphique 6 : Scores pour la réglementation sur le lobbying dans les institutions et les pays de l'UE (moyenne combinée et non pondérée des scores pour la transparence, l'intégrité et l'égalité d'accès des réglementations sur le lobbying : score de 0 à 100, 0 étant le score le plus faible et 100 le score le plus élevé)



Source : Deborah Hardoon, chercheuse en chef, Oxfam GB. D. Hardoon (2015), <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/background-data-for-oxfam-briefing-a-europe-for-the-many-not-the-few-exploring-575925>, d'après les données de Transparency International (2015).

Le suivi et l'analyse des dépenses consacrées au lobbying sont assurés en grande partie par les organisations de la société civile. Par exemple, le site LobbyFacts.eu propose une analyse intéressante des sources de pression sur les institutions européennes à Bruxelles et révèle que plus de 60 % des lobbyistes au sein de l'UE représentent les intérêts des entreprises⁹⁶. Si ces organisations de la société civile réalisent un travail d'intérêt public indispensable, cela ne doit pas empêcher les décideurs de renforcer la transparence en matière de lobbying et de s'assurer qu'il y a suffisamment d'outils de suivi pour identifier tout conflit d'intérêt potentiel.

Qui dicte réellement les règles ?

Le Médiateur européen⁹⁷ a récemment ouvert une enquête sur la transparence en matière de travail d'influence politique au sens large sur les groupes d'experts de la commission à l'échelle européenne⁹⁸. D'après les résultats préliminaires de cette enquête, l'élaboration des politiques est influencée non seulement par des activités de lobbying directes, mais également par la création de groupes d'intérêt qui se réunissent souvent de façon légitime et confidentielle à Bruxelles pour imposer leur pensée unique et exploiter leur vaste réseau d'influence à chaque étape du processus d'élaboration des politiques⁹⁹.

Les politiques fiscales illustrent parfaitement la tendance inquiétante qui consiste à offrir un espace privilégié à des intérêts particuliers. La composition des groupes d'experts de la Commission européenne en matière de fiscalité en dit long sur les intérêts des entreprises qui participent au processus décisionnel à l'échelle de l'UE.

Encadré 8 : Les politiques fiscales européennes reflètent les intérêts des entreprises

Les règles fiscales (ainsi que la persistance des échappatoires fiscales et la concurrence entre les pays pour attirer les profits) sont très avantageuses pour les grandes entreprises impliquées dans des régimes d'évasion fiscale¹⁰⁰ et qui ont tout intérêt à maintenir le statu quo. Il n'est donc pas étonnant de constater que celles-ci sont représentées massivement et de façon disproportionnée dans les groupes d'experts de la Commission européenne.

Jusqu'en 2012, environ 2 % des participants aux groupes d'experts de la Commission européenne sur les questions fiscales représentaient l'intérêt public (syndicats, associations de consommateurs et organisations de la société civile). Même si ce chiffre avait augmenté en 2014, 82 % des participants représentaient toujours des intérêts privés ou commerciaux¹⁰¹. Oxfam est membre des deux groupes d'experts sur les questions fiscales : la plateforme de la Commission européenne concernant la bonne gouvernance dans le domaine fiscal¹⁰² (depuis mai 2013) et le groupe d'experts sur l'échange automatique d'informations relatives aux comptes financier (depuis août 2014). Le secteur privé est représenté de façon disproportionnée dans ces deux groupes, notamment avec des cabinets comptables et des institutions financières soupçonnés de prendre part à des régimes d'évasion fiscale.

Malgré une plus grande représentation des organisations non gouvernementales (ONG) et des syndicats dans la plateforme de la Commission européenne concernant la bonne gouvernance dans le domaine fiscal que dans de nombreux autres groupes d'experts, la composition globale de ces groupes penche toujours en faveur des intérêts des entreprises. 60 % des 15 membres non gouvernementaux représentent les intérêts des entreprises, contre seulement 20 % pour les ONG et 14 % pour les syndicats. Cela va à l'encontre de l'engagement que la Commission européenne a pris envers le Parlement européen de n'avoir aucun groupe d'experts dominé par les intérêts des entreprises¹⁰³.

Suite au scandale Luxleaks¹⁰⁴, Oxfam et d'autres organisations ont officiellement porté plainte dans une lettre adressée à la Commission européenne¹⁰⁵ sur la participation de PricewaterhouseCoopers (PwC) dans la création de la plateforme concernant la bonne gouvernance dans le domaine fiscal. Cette lettre dénonce un conflit d'intérêt en précisant que PwC ne pouvait pas participer au suivi de la mise en œuvre de la législation fiscale européenne tout en étant suspecté d'aider les multinationales à appliquer des stratégies de dumping fiscal agressif¹⁰⁶ pour délocaliser les bénéfices au Luxembourg afin de ne payer qu'1 % d'impôt sur les sociétés. Par ailleurs, l'adhésion au groupe d'experts sur l'échange automatique d'informations relatives aux comptes financiers a soulevé des interrogations, par exemple lorsque des membres comme HSBC (impliqué dans le scandale sur l'évasion fiscale révélé par Swissleaks¹⁰⁷) conseillent sur la mise en œuvre d'une loi européenne qui obligerait les banques à partager des données clés avec les autorités fiscales européennes¹⁰⁸.

Auteur : Catherine Olier, conseillère en politiques, justice fiscale, Oxfam

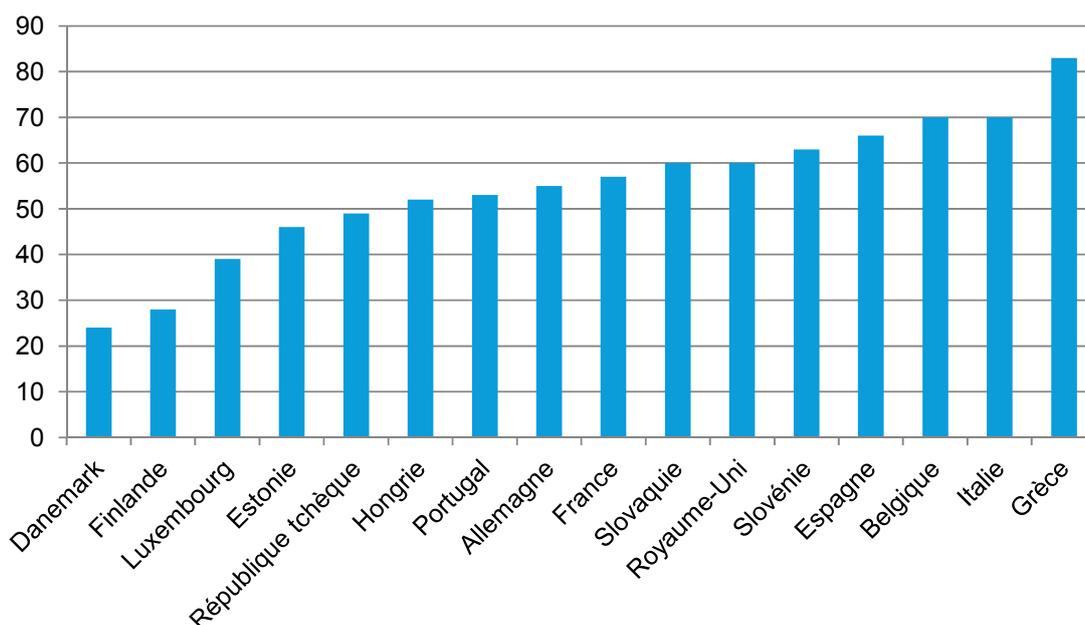
La forme actuelle du registre central pour la transparence des lobbies, une approche volontaire des exigences de l'UE en matière de lobbying (sans sanction en cas de non-inscription) ne permet pas de déterminer clairement qui exerce un lobby et à quelle fin. Au sein de l'UE, plusieurs entreprises de renom activement engagées dans le lobbying à Bruxelles ne sont pas inscrites sur ce registre. L'absence de signalement et les entrées improbables sont monnaies courantes dans le registre¹⁰⁹.

LA CONFISCATION POLITIQUE ALIMENTE LE MÉCONTENTEMENT

Cette « culture des intérêts » et la tendance à continuer de travailler avec ceux qui exercent régulièrement des activités de lobbying plutôt qu'à chercher de nouvelles parties prenantes ont abouti à l'élaboration de politiques économiques, environnementales et sociales qui trop souvent ne reflètent pas l'intérêt public et creusent le fossé démocratique entre les institutions de l'UE et les citoyens européens¹¹⁰.

De nombreux citoyens européens sont conscients de l'omniprésence de la confiscation politique. Une étude de 2013 démontre que la majorité des citoyens européens sait que leur gouvernement privilégie les intérêts particuliers d'une minorité¹¹¹. Cela se vérifie particulièrement dans les pays qui souffrent le plus des suites de la crise financière mondiale, avec plus de 80 % des citoyens en Grèce, 70 % en Italie et 66 % en Espagne¹¹².

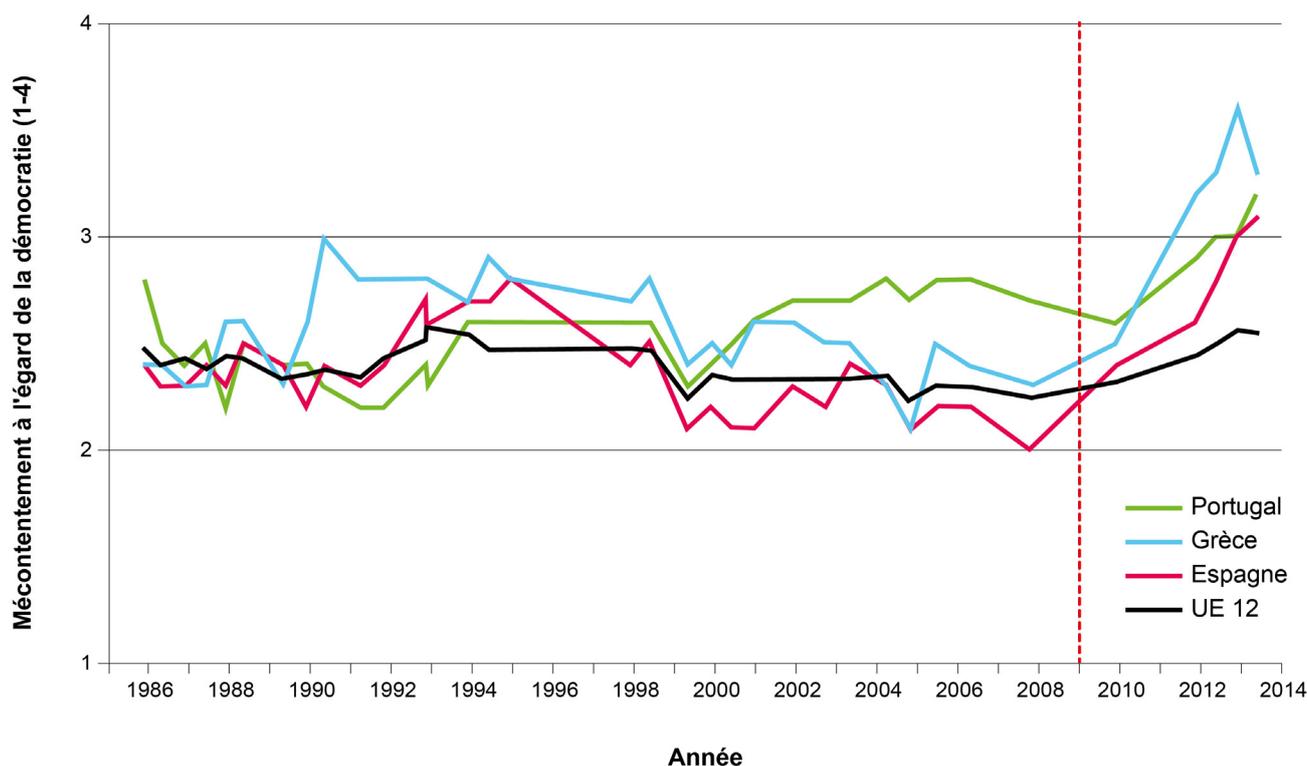
Graphique 7 : Pourcentage de personnes interrogées convaincues que leur gouvernement privilégie les intérêts des élites (2013)



Source : Transparency International (2013), « Global Corruption Barometer 2013 », <http://www.transparency.org/gcb2013>

Par conséquent, de nombreux citoyens sont de plus en plus désabusés vis-à-vis de leur propre gouvernement, des institutions nationales et européennes, ainsi que du fonctionnement général de la démocratie. Par exemple, les résultats de l'Eurobaromètre entre 1986 et 2013 révèlent qu'une majorité de citoyens du bassin méditerranéen est mécontente à l'égard de la démocratie (Graphique 8).

Graphique 8 : Mécontentement à l'égard de la démocratie en Grèce, au Portugal, en Espagne et dans l'UE (1986-2013) ; valeurs 1 = très satisfait 4 = très mécontent)¹¹³



Source : D. Muro et G. Vidal (2014), <http://blogs.lse.ac.uk/europpblog/2014/03/13/persistent-unemployment-poses-a-substantive-threat-to-democracy-in-southern-european-countries/#comments>, données d'Eurobarometer

La combinaison de la confiscation politique, de niveaux de pauvreté et d'inégalités intolérables et d'un mécontentement grandissant dans les pays de l'UE compromet le fonctionnement même des démocraties.

4 AUTRES FACTEURS D'INÉGALITÉS ET DE PAUVRETÉ EN EUROPE

La dévaluation interne a augmenté le chômage, entraîné la chute des revenus des ménages et intensifié la pauvreté. Autrement dit, elle est source de misère pour des dizaines de millions de personnes.

László Andor, ancien Commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'insertion¹¹⁴

Dans toute société, les niveaux d'équité sont fortement influencés par les politiques sur les salaires, la fiscalité et les dépenses publiques. Ces politiques doivent garantir la durabilité des services publics, corriger les inégalités et promouvoir l'égalité des chances pour tous. Trois facteurs sont essentiels à cet égard :

- Les salaires déterminent les niveaux de revenus ;
- Le régime fiscal détermine qui paie des impôts, le montant de ces impôts, le montant des recettes publiques collectées et la part des richesses et des revenus redistribuée ;
- En tant que principal outil de redistribution, les politiques sociales définissent les prestations et la couverture des services publics offerts par l'État.

La plupart des ces politiques sont rédigées, approuvées et mises en œuvre à l'échelle nationale par les États membres de l'UE. Les institutions de l'UE jouent toutefois un rôle important pour façonner leur orientation. Le fait est que trop souvent, les politiques adoptées par les États membres de l'UE reflètent les intérêts des élites financières et économiques plutôt que ceux de la majorité dans la société, notamment les citoyens les plus pauvres et les plus vulnérables. C'est le cas avec la privatisation des services publics (soins de santé et éducation) qui profitent aux propriétaires des prestataires privés, avec la libéralisation des marchés financiers qui permet aux multinationales et aux particuliers fortunés d'échapper à l'impôt ou encore avec la réduction des taux marginaux d'imposition supérieurs qui bénéficient aux hauts revenus et aux plus fortunés. Ce modèle est encore plus clair avec les politiques adoptées par certains États membres de l'UE depuis 2008 en réponse à la crise financière.

Encadré 9 : Les institutions de l'UE au cœur des mesures d'austérité

En tant que groupe informel mais très puissant, la Troïka a joué un rôle central dans l'élaboration des politiques pour les pays en proie à une situation économique difficile¹¹⁵.

Son influence sur le plan politique s'exerce par le biais de deux mécanismes :

1. Les **programmes de la Troïka** ont imposé à l'Espagne, au Portugal, à l'Irlande et à la Grèce un accès aux crédits en échange de plusieurs coupes budgétaires dans certains domaines, notamment l'emploi dans la fonction publique, ce qui encourage la privatisation des services publics et dérégule le marché du travail.
2. Le **pacte fiscal**¹¹⁶ a introduit (et applique dans la pratique) des mesures d'austérité sur le long terme dans les mécanismes de gouvernance de l'UE¹¹⁷. Ce pacte définit un ratio dette-PIB maximum de 60 % et empêche tout nouvel endettement au-delà de 0,5 % du PIB chaque année. Tous les États qui transgressent cette limite doivent demander à la Commission européenne et au Conseil européen de valider leurs budgets nationaux. Toute violation du pacte peut donner lieu à des sanctions financières. En outre, les États doivent approuver ce pacte pour pouvoir bénéficier du mécanisme européen de stabilisation.

Ces deux mécanismes permettent d'accéder au crédit (une nécessité absolue en temps de crise) au prix d'un contrôle strict des politiques économiques nationales à l'échelle européenne, mais ignorent les besoins des citoyens ordinaires. Le pacte fiscal (en tant que socle constitutionnel pour les politiques d'austérité au sein de l'UE) et les programmes de la Troïka (en tant que mécanismes de financement) empêchent les États d'agir en dehors du cadre de l'austérité tout en protégeant les ressources privées en jeu si des politiques centrées sur les personnes étaient mises en œuvre à la place.

Ces mécanismes ignorent en effet les besoins sociaux de millions de citoyens européens très vulnérables ou vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Auteur : Jörg Nowak, chercheur sur les inégalités sociales, Oxfam Allemagne

4.1 MESURES D'AUSTÉRITÉ : UN REMÈDE FATAL

Les mesures d'austérité déployées à travers l'Europe et qui s'appuient sur des impôts régressifs à court terme et des coupes sévères dans les dépenses (en particulier pour les services publics comme l'éducation, les soins de santé et la sécurité sociale) ont démantelé les mécanismes destinés à réduire les inégalités et à permettre une croissance équitable. Ces mesures s'accompagnent d'impacts considérables sur les sociétés européennes à une époque où de nombreux pays connaissent déjà des taux de chômage historiquement élevés et où les femmes sont confrontées à un accès inégal aux opportunités dans de nombreux pays¹¹⁸.

L'éducation et la formation sont des facteurs importants pour déterminer la mobilité sociale et la capacité de génération de revenus de chacun¹¹⁹. Le fait de limiter l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle (en réduisant les aides publiques et les bourses) peut contribuer à accroître les inégalités. Les inégalités de revenus freinent le développement des compétences chez les personnes dont les parents n'ont pas suivi de hautes études. Les enfants issus de foyers pauvres sont plus susceptibles d'écourter leur éducation (nombre d'années de scolarisation) et de renoncer à une éducation de qualité (acquisitions limitées). Par contre, les résultats scolaires des élèves issus d'un milieu plus aisé ne sont pas affectés par les inégalités de revenus dans la société¹²⁰.

L'austérité a exacerbé de bien des façons les inégalités entre les genres¹²¹. À cause des restrictions budgétaires dans le secteur public, les femmes qui représentent la majorité des fonctionnaires de l'État risquent davantage de perdre leur emploi ou de voir leur salaire réduit.

L'affaiblissement des services publics (santé, éducation et garde d'enfants) accroît également la charge de travail qui pèse sur les femmes. Selon des recherches sur l'impact de l'austérité en Europe¹²², au lendemain de la crise financière, les mères de jeunes enfants avaient encore moins de chances de trouver un emploi qu'avant, notamment en conséquence des coupes réalisées dans les services de garde¹²³. À cause des coupes dans les services publics et les mesures de protection sociale, comme le congé parental, les femmes sont davantage susceptibles d'opter pour un travail à temps partiel pour tenir leurs responsabilités au sein du foyer, ce qui limite leur potentiel de revenus¹²⁴.

Restrictions dans les dépenses publiques

Dans certains pays, des coupes budgétaires dans les services publics ont été approuvées dans le cadre des programmes de la Troïka (par exemple en Grèce, au Portugal et en Espagne). Une étude récente menée dans sept pays européens indique comment les coupes budgétaires augmentent encore davantage les inégalités qu'une hausse des impôts sur les biens de consommation¹²⁵. En 2010, les dépenses de santé en Europe ont chuté pour la première fois depuis des décennies. En Espagne, les dépenses publiques consacrées à la santé et à l'éducation ont chuté de 21 % depuis 2010¹²⁶.

Pour ces pays, cela signifie la perte d'un très grand nombre d'emplois dans le secteur public et la fermeture de services publics essentiels. La Grèce, le Portugal et la Roumanie ont enregistré une réduction drastique des agents de la fonction publique, avec respectivement -25 %, -10 % et encore -10 %. Au Royaume-Uni, on estime qu'il y aura 710 000 emplois de moins dans le service public d'ici 2017, et que ces pertes d'emploi concerneront environ deux fois plus les femmes que les hommes¹²⁷. Dans certains pays, ces réductions se concentrent dans les secteurs dominés par les femmes comme l'éducation, la santé et le travail social¹²⁸.

L'Espagne et l'Irlande ont par ailleurs baissé les salaires dans la fonction publique, tandis que ces salaires ont été gelés au Royaume-Uni et au Portugal¹²⁹.

En outre, les gouvernements européens ont considérablement réduit leur budget alloué à la sécurité sociale. C'est le cas de la Grèce, la Lettonie, le Portugal et la Roumanie qui ont réduit en 2011 leur budget de plus de 5 %¹³⁰. Les personnes les plus pauvres en Europe ont dû renoncer à certains services et à l'aide à cause de cette réduction des budgets alloués à la sécurité sociale. Certains pays ont réduit leurs prestations de sécurité sociale en valeur absolue¹³¹, rendant la vie de certaines familles encore plus difficile face au chômage et au coût de la vie.

Privatisation des services publics

Dans le cadre de leurs mesures d'austérité, de nombreux pays ont commencé à privatiser leurs services publics dans l'optique de réduire le déficit budgétaire des gouvernements. Les institutions internationales pressent la Grèce, le Portugal, l'Espagne et l'Irlande à privatiser les entreprises du service public, par exemple en vendant les entreprises de transport public, de gestion de l'eau et des énergies, ainsi que les institutions de santé.

Si les marges d'amélioration de l'efficacité et de la rentabilité des politiques sociales et des services publics sont indéniables, cette tendance à la privatisation provoque une segmentation des opportunités, biaisant les avantages au profit des plus riches. De plus, l'argent public et les ressources essentielles (comme les agents de la santé) sont détournés du secteur public en faveur de services à but lucratif qui bénéficient à une minorité de personnes, creusant encore les inégalités. Cela crée un cercle vicieux alliant détérioration de la qualité du secteur public et augmentation des inégalités économiques, voyant l'éducation et les soins privés¹³² bénéficier uniquement à ceux qui ont les moyens, et non à ceux qui en ont le plus besoin¹³³.

Encadré 10. Irlande : il est temps de mettre un terme au système de santé à deux vitesses

Les inégalités du système de santé irlandais sont bien connues. L'Irlande applique un système à deux vitesses où l'accès aux soins de santé se base sur les ressources financières et l'emplacement géographique plutôt que sur les besoins. Environ 45 % de la population dispose d'une assurance maladie privée qui permet d'accéder à des cliniques privées et à des soins spécialisés, alors qu'environ 39 % de la population détient des cartes médicales qui offrent un accès gratuit et limité aux services de santé publique.

Il se peut que les récentes mesures d'austérité aient encore élargi ce fossé. Depuis 2008, le budget de la santé en Irlande a été réduit de 12 %, soit la plus grosse restriction pour un budget de la santé en Europe en pourcentage du budget national. Parallèlement, la baisse des revenus et la hausse du taux de chômage (10,1 % en février 2015) ont contraint un grand nombre de personnes à se priver de régimes d'assurance maladie trop coûteux. Le nombre de titulaires d'une assurance maladie privée a chuté de 245 000 entre 2008 et 2014.

Face à tel système de santé public-privé fragmenté, la sphère politique et la société civile en Irlande plaident pour un accès universel aux soins de santé. Mais aucun terrain d'entente n'a encore été trouvé pour le mettre en place. Il a notamment été avancé que l'introduction de soins de santé universels en Irlande serait à la fois trop chère et trop complexe. Le coût d'un système de soins de santé universel peut toutefois être contrebalancé par les économies potentielles découlant des stratégies de prévention. Par ailleurs, un régime fiscal plus juste augmenterait les recettes publiques, qui pourraient ensuite être utilisées pour accroître les investissements publics accordés aux services de santé et proposer des soins de santé gratuits pour tous.

Les tentatives du gouvernement irlandais au pouvoir pour mettre en place un accès universel à la santé s'appuient sur un modèle d'assurance universelle complexe et fragmenté faisant appel à plusieurs assureurs privés en concurrence. Au lieu de cela, l'Irlande doit inscrire le droit aux soins de santé essentiels dans sa constitution et lancer une approche gouvernementale exhaustive de la politique de santé qui privilégie la prestation publique de services de santé et le financement public pour faire de la santé pour tous une réalité.

Auteur : Helena O'Donnell, Affaires publiques et communications, Oxfam Irlande¹³⁴

Des salaires plus bas et des conditions de travail plus difficiles

Les pays qui appliquent des mesures d'austérité ont également dérégulé le marché du travail en assouplissant la réglementation en matière d'emploi et en limitant les droits des employés. Cette dérégulation s'est faite en supposant qu'elle allait promouvoir le redressement par le secteur privé qui compenserait les pertes issues des restrictions imposées sur le secteur public. Mais cet assouplissement du marché du travail ne s'est pas accompagné de mesures de protection sociale qui auraient pu protéger les personnes aux revenus précaires¹³⁵.

Selon toute vraisemblance, cette situation combinée à l'érosion du processus de négociation collective devrait creuser les inégalités et confirmer la baisse des revenus en valeur absolue¹³⁶.

Encadré 11. Europe : concurrence salariale et capacité de négociation collective affaiblie

La réduction du déficit public est devenue l'un des piliers de la stratégie économique promue à l'échelle européenne, aux côtés de la compression des salaires pour une plus grande compétitivité. Les responsables de l'élaboration des politiques en Europe se sont ralliés à l'idée qu'en l'absence d'une dévaluation des devises, ce sont les salaires qui devaient être dévalués.

Les employés de la zone Euro sont devenus des participants à un jeu dans lequel chaque pays essaie d'échapper à la crise financière et de lutter contre le chômage en grappillant des emplois et un peu de l'activité économique de ses voisins. Dans ce nivellement par le bas, il ne peut y avoir qu'un « vainqueur », à savoir l'État membre qui réduira le plus les salaires.

En Espagne et au Portugal, le salaire minimum a été gelé en valeur nominale pendant plusieurs années. En Grèce, le salaire minimum a été réduit de 22 % chez les actifs adultes et de 32 % chez les jeunes actifs. Les salaires du secteur public étaient les prochains sur la sellette, considérés comme un signal important pour les négociations salariales du secteur privé.

Le processus de négociation collective est au cœur des préoccupations. Les responsables de l'élaboration des politiques ont utilisé différents outils pour affaiblir considérablement ce processus. Les dispositions légales qui soutenaient la négociation collective et garantissaient une couverture étendue ont été retirées ou démantelées. Des accords d'entreprises ont compromis les normes des accords sectoriels. Dans certains cas, la transition vers des accords d'entreprises était même encouragée en permettant à des groupes d'employés non syndiqués (créés la plupart du temps par l'employeur) de court-circuiter l'accord négocié par les syndicats.

Ces mesures ne sont pas marginales. Certaines réformes touchent le cœur même du processus de négociation collective. Le nombre d'employés engagés dans un processus de négociation collective a chuté dans les pays où ont été prises les mesures les plus radicales. Au Portugal, ce nombre a chuté de 1,7 million en 2008 à seulement 100 000 en 2014.

On peut constater au niveau international que des taux élevés de négociation collective sont étroitement liés à de faibles niveaux d'inégalités. La négociation collective permet de conforter les salaires des personnes qui se trouvent dans la moitié inférieure de l'échelle de répartition salariale. Par ailleurs, comme l'ont récemment souligné des chercheurs du FMI, « sur la période 1980-2010, la hausse de la part des hauts revenus dans les pays développés s'accompagne souvent d'un faible taux de syndicalisation »¹³⁷.

La politique de dévaluation des salaires mise en œuvre dans toute l'Europe a des effets négatifs sur les inégalités. Parallèlement, l'affaiblissement du processus de négociation collective exacerbe également les inégalités existantes entre les femmes et les hommes. En effet, le caractère fragmenté des systèmes de formation des salaires ou les systèmes restaurant la prérogative des dirigeants à décider unilatéralement des salaires vont à l'encontre des mesures de promotion de l'égalité entre les genres.

Auteur : Ronald Janssen, économiste en chef de la Confédération syndicale européenne (CES)

4.2 DES RÉGIMES FISCAUX INJUSTES

Les politiques fiscales peuvent jouer un rôle crucial dans la lutte contre les inégalités, selon deux stratégies essentielles et complémentaires :

- En rendant la distribution des revenus après impôts moins inégale, lorsque le régime fiscal est conçu pour que ceux qui gagnent le plus (en termes de richesses et/ou de revenus) contribuent plus ;
- En percevant des recettes suffisantes pour financer les investissements dans les biens publics qui contribuent à l'égalité des chances pour tous (comme les soins de santé et l'éducation pour tous, ou encore la protection sociale). Le montant collecté compte autant que les personnes qui contribuent et la nature de ce qui est imposé.

Mais en général, les tendances en matière de fiscalité dans les pays européens vont dans le sens opposé et ne permettent pas d'établir des régimes fiscaux justes et équitables qui corrigent les inégalités. Au vu de la pression générée par les effets de la crise financière et des exigences en termes de consolidation des budgets, les recettes fiscales doivent indiscutablement être augmentées. Mais jusqu'à présent, ces augmentations se sont faites sur le dos des citoyens moyens et des plus vulnérables. Une hausse du rapport impôts/PIB pourrait être obtenue en élargissant les bases imposables afin que la frange la plus aisée paie plus et en mettant un terme à tous les abus concernant l'impôt sur les sociétés perpétrés par les grandes entreprises qui érodent les bases imposables au niveau de l'UE et dans les pays en développement.

La Suède et le Danemark figurent parmi les pays de l'UE présentant le plus haut rapport impôts/PIB (44,2 % et 48,1 % respectivement en 2012)¹³⁸. Ils collectent davantage sous la forme d'impôts directs et appliquent un taux d'imposition implicite supérieur sur le capital, attestant d'un modèle d'imposition progressiste. Au bas de la liste, le rapport impôts/PIB du Portugal et de la Grèce est environ six points en dessous de la moyenne européenne de 39,4 %¹³⁹. Dans ces pays, la perception totale de l'impôt dépend nettement plus des taxes sur les biens de consommation. Ces taxes, à l'image de la TVA, sont généralement régressives, surtout lorsque les taux réduits sur les besoins fondamentaux restent relativement élevés comme en Grèce.

Encadré 12. Espagne : un régime fiscal régressif et injuste

En Espagne, le régime fiscal est injuste, régressif et inéquitable, car il est fortement axé sur le travail et la consommation plutôt que sur le capital et les richesses. Environ 90 % de la perception totale de l'impôt porte sur les contributions des familles et des citoyens moyens sous la forme d'impôt sur les revenus (travail) et de taxes sur les biens de consommation, tandis que l'impôt sur les entreprises représente seulement 2 % du total des recettes fiscales¹⁴⁰. Les recettes fiscales ont retrouvé leur niveau d'avant la crise et ce pour toute sorte d'impôt, excepté pour l'impôt sur les sociétés dont le niveau de collecte a baissé de 56 % entre 2007 et 2014, pour un manque à gagner de 25 milliards d'euros¹⁴¹.

Les réformes fiscales votées en décembre 2014 ne devraient pas contribuer à réduire de tels déséquilibres, mais risquent au contraire de creuser le fossé des inégalités, avec des réductions des taux d'imposition sur le revenu qui bénéficient surtout aux hauts revenus, un traitement encore allégé des gains en capital, l'absence d'un impôt sur la fortune et la baisse de 5 points du taux marginal d'imposition des sociétés pour les groupes corporatifs consolidés (réduit à 25 %).

Les grandes entreprises exploitent déjà les échappatoires fiscales et recourent à des stratagèmes de planification fiscale agressive et à des mesures fiscales avantageuses pour réduire au maximum leur assiette fiscale. Ainsi, les grandes entreprises bénéficient d'un taux d'imposition effectif de 5,3 % alors que le taux prévu par la loi est de 30 %¹⁴². Ce n'est pas le cas des PME qui continuent de payer 16 % comparé à leur taux nominal d'imposition de 25 %¹⁴³. Si la pression fiscale qui pèse sur les grandes entreprises était au moins similaire à celle exercée sur les PME, cela engendrerait une augmentation des recettes fiscales de 8 milliards d'euros, de quoi financer les bourses de plus d'un million d'étudiants¹⁴⁴.

En pleine crise économique, le nombre de filiales des 35 plus grandes entreprises espagnoles cotées en bourse (IBEX35) installées dans des paradis fiscaux a augmenté de 44 % pour atteindre 810 filiales¹⁴⁵. Les investissements directs étrangers d'Espagne vers les paradis fiscaux flambent, avec une hausse de 205 % l'année dernière¹⁴⁶. Une grande partie de ces investissements transite par des entités de placement spécifiques dans l'unique but d'exploiter le système pour payer moins d'impôts. Dans les faits, l'Espagne est le deuxième plus grand investisseur en Espagne, juste après les États-Unis : l'argent quitte l'Espagne, est placé dans un paradis fiscal, puis revient en Espagne sous la forme d'un investissement étranger.

Auteur : Susana Ruiz. Conseillère en chef sur la justice fiscale, Oxfam Intermón. D'après les documents d'Oxfam Intermón « La ilusión fiscal » (2015) et « Tanto tienes, ¿tanto pagas? » (2014).

Depuis 2010, les rentrées fiscales au sein de l'UE ont retrouvé leurs niveaux d'avant la crise¹⁴⁷. Mais il est inquiétant de voir que les régimes fiscaux sont conçus pour taxer plus lourdement le travail et les biens de consommation que le capital. Dans l'UE, la fiscalité n'a jamais été aussi intéressante pour les hauts revenus, les plus fortunés et les grandes entreprises les plus rentables.

En réaction aux exigences de consolidation des budgets, la plupart des pays ont augmenté leurs taux de TVA ; les taux d'imposition sur le revenu pour les plus riches viennent seulement de retrouver leurs niveaux d'avant la crise ; les recettes tirées de l'impôt sur les sociétés pour les grandes entreprises a chuté de 24 % entre 2007 et 2013 ; et la plupart des pays ont supprimé l'impôt sur la fortune et allègent la fiscalité sur les gains en capital.

Encadré 13 : Transition fiscale nécessaire en Belgique

D'après plusieurs chercheurs belges, la Belgique est davantage confrontée à un problème fiscal qu'à un problème budgétaire¹⁴⁸. Au lendemain des crises financières et économiques, les gouvernements belges successifs ont essayé de parvenir à l'équilibre fiscal en appliquant des mesures d'austérité qui ciblaient la plupart du temps le système de protection sociale. Ces mesures risquent d'aggraver la situation économique et sociale déjà préoccupante dans le pays. Les derniers chiffres sur la pauvreté sont alarmants : une personne sur cinq est exposée au risque de pauvreté et d'exclusion sociale, et plus de 15 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Bruxelles, qui est au cœur de l'UE, illustre parfaitement les divisions sociales aiguës qui caractérisent le pays : 40 % des jeunes âgés 15 à 24 % vivent en dessous du seuil de pauvreté¹⁴⁹. Les richesses sont réparties de façon très inégale parmi la population belge, les 5 % les plus riches possédant autant que les 75 % les plus pauvres¹⁵⁰.

Parallèlement, la Belgique est un refuge pour les riches multinationales et les plus fortunés qui cherchent à payer le moins d'impôts possible. Plusieurs stratagèmes fiscaux sont en place pour attirer les investissements étrangers (patent box, déductions des intérêts notionnels¹⁵¹) et sont largement promus à l'étranger par l'administration des finances¹⁵².

La concurrence fiscale à laquelle la Belgique se prête avec ses voisins est toutefois de plus en plus contestée. La Commission européenne a lancé une enquête pour déterminer si le régime fiscal belge est conforme aux règles de concurrence de l'UE¹⁵³ et le Parlement européen examine en ce moment plusieurs instruments fiscaux belges¹⁵⁴. L'année dernière, la pression publique s'est accentuée également pour initier une transition fiscale afin de rééquilibrer la charge fiscale qui pèse lourdement sur les biens de consommation (avec la TVA) et sur le travail¹⁵⁵, en imposant davantage les sociétés et la fortune. Bien que les syndicats belges et les mouvements civils se sont démenés pour que cette transition fiscale soit progressiste, les résultats se sont avérés décevants. Le gouvernement s'attaquera à la charge fiscale qui pèse sur le travail, mais il compensera le manque à gagner en imposant davantage sur les biens de consommation. Les multinationales et les plus fortunés ne seront quant à eux que peu inquiétés. Les organisations de lutte contre la pauvreté mettent en garde que cette forme d'imposition régressive, associée aux restrictions budgétaires actuelles des services publics, conduira à un accroissement de la pauvreté et des inégalités en Belgique pour les revenus les plus faibles et intermédiaires¹⁵⁶.

Auteur : Leïla Bodeux, chargée de plaidoyer pour les services sociaux de base, Oxfam-Solidarité

Faire de la lutte contre l'évasion fiscale et le dumping fiscal une priorité en Europe

D'après une estimation de l'UE, la fraude et l'évasion fiscale dans l'Union coûteraient 1 000 milliards d'euros¹⁵⁷, suffisamment pour doubler l'investissement total fourni par tous les pays de l'UE dans la santé publique, et l'équivalent de cinq opérations de renflouement en Grèce¹⁵⁸.

Depuis la crise financière, la Commission européenne a lancé un nouveau mécanisme de gouvernance et de surveillance pour suivre les engagements fiscaux et économiques des États membres appelé Semestre européen. Une fois par an, la Commission publie une analyse détaillée des prévisions des États membres de l'UE en matière de réformes structurelles, macroéconomiques et budgétaires avec des recommandations pouvant découler sur des avertissements politiques, voire même sur des sanctions, si elles ne sont pas mises en œuvre. Jusqu'à présent, ce dialogue joue un rôle essentiel, surtout dans les pays qui rencontrent des difficultés fiscales. Mais la Commission n'a pas toujours promulgué les conseils les plus progressistes aux États membres, la plupart du temps en privilégiant les recettes fiscales plutôt que l'impact sur les inégalités¹⁵⁹.

L'effet cumulatif des scandales fiscaux¹⁶⁰ a sonné le réveil de la Commission européenne, qui a mené des enquêtes approfondies à l'encontre des États membres soupçonnés d'aide d'État illégale (créant une concurrence fiscale préjudiciable au sein de l'UE)¹⁶¹. Cela montre combien la lutte contre l'évasion fiscale n'est pas seulement un problème international, mais également un problème européen qui requiert de corriger l'attitude de certains pays de l'UE qui détournent les bases d'imposition des autres pays, en dépit du principe de solidarité que l'UE se doit d'observer. Il n'est donc pas étonnant de trouver les plus grandes fortunes au Luxembourg, un paradis fiscal niché au cœur même de l'Europe¹⁶².

En décembre 2012, la Commission européenne a adopté deux recommandations pour les États membres sur les paradis fiscaux et la concurrence fiscale déloyale. Mais le travail de suivi réalisé par la plateforme de la Commission européenne concernant la bonne gouvernance dans le domaine fiscal révèle que peu (ou pas) de progrès ont été réalisés sur ces points, surtout en raison d'un manque de volonté politique ou de confiance parmi les États membres pour agir de façon concertée à l'échelle européenne¹⁶³.

Encadré 14. EDF : tour d'Europe de l'évasion fiscale

Bien que le gouvernement français ait revendiqué comme priorité politique la lutte contre l'évasion fiscale des plus riches qui cachent leurs ressources dans des juridictions offshore, les entreprises françaises continuent de profiter des échappatoires du système fiscal européen. Plusieurs entreprises publiques recourent notamment à des filiales implantées dans d'autres pays pour réduire leur fiscalité en France. EDF (Électricité de France), la compagnie d'électricité française détenue à 84,5 % par l'État français, a récemment été confondue pour ses pratiques fiscales douteuses¹⁶⁴. EDF assure toutes ses centrales auprès de deux compagnies d'assurance : Allianz et Elini. Ces dernières utilisent une partie des primes d'assurance pour réassurer les centrales auprès de deux autres compagnies d'assurance : Océane Ré et Wagram, implantées respectivement au Luxembourg et en Irlande. Ces deux compagnies sont entièrement détenues par EDF. Par conséquent, une partie des primes d'assurance qu'EDF paie à Allianz et Elini aboutit dans les filiales offshore d'EDF, où EDF peut bénéficier d'une fiscalité beaucoup plus avantageuse.

Pour EDF, l'évasion fiscale se poursuit en Belgique. Par l'intermédiaire de sa société de placement EDF Investment Group en Belgique, EDF exploite le système belge de « déduction des intérêts notionnels » pour réduire son assiette fiscale et abaisser le taux d'imposition effectif à 0,3 % pour les recettes de 2011 de 306 millions d'euros¹⁶⁵.

Par ailleurs, EDF a utilisé plusieurs boîtes aux lettres aux Pays-Bas pour conserver ses placements dans deux sociétés polonaises gérant trois centrales polonaises de grande taille¹⁶⁶. Bien que les raisons précises derrière le transit de ces investissements par des boîtes aux lettres aux Pays-Bas restent obscures, il est probable que cela soit lié à des avantages fiscaux.

Du Luxembourg à l'Irlande, en passant par la Belgique et les Pays Bas : EDF réalise un véritable grand chelem européen de l'évasion fiscale. Paradoxalement, les pratiques d'évasion fiscale d'EDF participent à la pénurie budgétaire de son principal actionnaire, l'État français, ainsi qu'à celle d'autres pays européens.

Auteur : Manon Aubry, Responsable de plaidoyer Taxes et inégalités, Oxfam France

Ces dernières années, plusieurs réformes fiscales ont été adoptées comme un premier pas vers une plus grande justice fiscale. Des progrès encourageants ont été réalisés dans la lutte contre l'évasion fiscale concernant les fortunes privées (échange automatique des informations en Europe, transparence des bénéficiaires dans la loi sur le blanchiment d'argent). Le déploiement de mesures législatives pour lutter contre l'évasion fiscale des entreprises ne mobilise en revanche pas la même énergie, notamment pour savoir où les entreprises paient des impôts, harmoniser les bases d'imposition dans toute l'Europe et soutenir des réformes ambitieuses à l'échelle internationale.

Suite aux révélations de l'affaire LuxLeaks, la Commission européenne a avancé de nouvelles propositions en 2015. La première, un paquet de mesures sur la transparence fiscale, a été présentée le 18 mars 2015. En juin, la Commission européenne a présenté un plan d'action

concernant la fiscalité des entreprises. Bien que ces deux initiatives comportent des mesures en faveur de davantage de transparence et d'harmonisation, cependant ces propositions ne vont pas assez loin¹⁶⁷.

Encadré 15 : Une législation fiscale inadéquate nuit aussi aux pays pauvres

La hausse des recettes fiscales et une plus grande équité des systèmes fiscaux dans l'UE ne doivent pas se faire aux dépens des pays en développement. Les politiques fiscales de l'UE doivent être conçues pour apporter également un impact positif dans des économies moins avancées. Les multinationales doivent contribuer équitablement sur le plan fiscal dans le pays où elles génèrent des profits. Ce n'est hélas pas le cas. Une concurrence fiscale déloyale au sein de l'UE entraîne des pertes fiscales considérables pour les administrations fiscales européennes, ainsi que pour les pays en développement. On estime que les économies les moins avancées perdent chaque année 100 milliards d'euros à cause de l'évasion fiscale et des incitations fiscales non productives. Ces pertes pourraient presque financer les 120 milliards d'euros requis pour réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sur la pauvreté, l'éducation et la santé¹⁶⁸.

L'UE contribue activement au nivellement par le bas de l'impôt sur les sociétés

Les États de l'UE se targuent régulièrement d'être compétitifs sur le plan fiscal alors qu'ils ne font qu'abaisser les normes pour essayer d'attirer les multinationales¹⁶⁹. La plupart des pays de l'UE disposent d'un grand nombre de conventions fiscales avec les pays en développement qui abaissent souvent les niveaux d'imposition sur les transferts financiers et créent des voies que les multinationales peuvent emprunter pour éviter l'impôt. Ce processus aboutit invariablement à une perte de recettes fiscales. En Espagne, les conventions de double imposition avec les pays en développement ont réduit les taux de retenue d'impôt avec eux plus que dans tout autre pays européen (de 5,7 %)¹⁷⁰.

L'UE ne peut pas fermer les yeux sur les conséquences néfastes des conventions fiscales européennes, des incitations fiscales non productives et des autres formes de pratiques préjudiciables pour les pays en développement. Les politiques fiscales européennes ont un impact direct en dehors de l'Europe. Or, conformément à la cohérence des politiques selon les principes de développement inscrits dans le Traité de Lisbonne, les pays européens doivent s'abstenir d'empêcher les pays en développement de collecter leurs propres recettes fiscales.

Auteur : Esmé Berkhout, conseiller en politiques, justice fiscale/campagne « À égalité ! », Oxfam Novib

5 UN AGENDA AU SERVICE DE LA MAJORITÉ, ET NON D'UNE ÉLITE

La stratégie doit être cohérente et intégrée non seulement pour le progrès économique, mais aussi pour la justice sociale. Cela implique de surmonter les désaccords entre les générations et de renforcer la confiance sur des points comme la mobilité et la migration.

Les amis de l'Europe, printemps 2015¹⁷¹

L'Europe, y compris les gouvernements nationaux et les institutions de l'UE, doit intervenir pour stopper la flambée des inégalités économiques extrêmes et l'aggravation des divisions sociales parmi et au sein des États membres. L'UE doit retrouver ses valeurs fondatrices que sont le progrès social, la cohésion et l'équité. Un leadership est donc requis au sein de l'UE pour se distancier des politiques d'austérité et remédier aux inégalités. Les citoyens de l'UE doivent sentir qu'ils contribuent à un système capable d'offrir de meilleures opportunités pour leurs enfants et favorable à l'égalité des genres.

Les politiques qui luttent contre les inégalités de revenus doivent être poursuivies afin d'améliorer les acquis sociaux et de soutenir la croissance économique sur le long terme. Les politiques de redistribution par l'impôt et les transferts sont indispensables pour assurer une distribution plus large des bénéfices de la croissance. Les résultats suggèrent qu'une telle redistribution soutient la croissance plutôt qu'elle ne la sape¹⁷². Le FMI désigne d'ailleurs les parts de revenus des pauvres et de la classe moyenne comme principaux moteurs de la croissance¹⁷³. Outre la redistribution et les investissements dans les dépenses sociales, il est également important que les pays de l'UE promeuvent un accès égal à une éducation de qualité et à un travail décent¹⁷⁴. Les États de l'UE qui investissent plus dans les politiques sociales (santé, éducation), qui disposent de bons systèmes de protection sociale et qui soutiennent le marché du travail de façon flexible sont parmi les plus prospères de l'Union et affichent de hauts niveaux d'égalité entre les femmes et les hommes. Ils résistent mieux à l'impact négatif de la crise financière sur le plan social et économique, ce qui prouve qu'investir dans la protection sociale pour lutter contre la pauvreté et les inégalités est une politique rationnelle sur le plan économique¹⁷⁵.

RECOMMANDATIONS

L'UE et ses États membres doivent intervenir de toute urgence dans quatre domaines politiques clés afin de garantir à leurs citoyens des niveaux supérieurs d'égalité et de développement. Les recommandations suivantes sont des principes directeurs très pertinents au sein de l'UE, mais qui doivent être adaptés en fonction des différents contextes institutionnels et nationaux.

1. Renforcer la démocratie institutionnelle

L'élaboration des politiques au sein de l'UE doit être moins perméable aux intérêts particuliers et plus démocratique. L'influence excessive des intérêts puissants sur l'élaboration des politiques doit être contre-balançée par une participation active des citoyens pour surveiller le processus décisionnel, ainsi que par la transparence et la redevabilité des institutions publiques. Le potentiel des organisations de citoyens à se mobiliser dans les pays de l'UE est une opportunité essentielle pour contrer l'influence disproportionnée des puissants sur le processus décisionnel au niveau européen et national.

D'après Oxfam, le développement est possible en Europe et au-delà lorsque les États doivent rendre des comptes et lorsque les citoyens sont actifs. Les étapes suivantes sont donc requises pour revendiquer l'espace politique pour le plus grand nombre et influencer sur les politiques des États dans l'intérêt public.

1.1 Participation accrue de toutes les parties prenantes dans le processus démocratique

- Les citoyens doivent être encouragés à s'engager dans les processus démocratiques à l'échelle locale, nationale et européenne. La budgétisation et l'affectation des ressources, notamment, doivent impliquer les acteurs locaux, en particulier les femmes et les groupes marginalisés. Oxfam et d'autres organisations ont une grande expérience des avantages de la budgétisation participative, qu'il convient désormais de mettre à profit également en Europe.

1.2 Plus grande transparence et redevabilité des processus politiques

- Il convient de s'assurer que des informations de bonne qualité sur les processus administratifs et budgétaires (notamment en matière d'approvisionnement) sont rendues publiques, gratuites et facilement accessibles. Le rôle des Parlements en tant qu'espaces de dialogue où les personnes au pouvoir doivent rendre des comptes aux citoyens doit être renforcé. Les États doivent informer les citoyens de leurs droits et responsabilités.
- Des registres publics et obligatoires des lobbies doivent être créés dans tous les États membres et dans les institutions de l'UE, notamment la Commission, le Parlement et le Conseil. Ces registres doivent être complètement transparents, exhaustifs et fiables.

- Il doit y avoir des règles plus strictes sur les conflits d'intérêt et une représentation équilibrée au sein des groupes d'experts qui conseillent les décideurs dans l'élaboration des politiques. Aucun groupe d'intérêt ni partie prenante unique ne doit obtenir une majorité de sièges. Les intérêts environnementaux et socioéconomiques doivent être pris en compte au même titre que les intérêts commerciaux, lorsqu'ils sont pertinents pour le thème traité par le groupe d'experts.
- Il doit y avoir un meilleur suivi et une meilleure application des instruments existants, ainsi que des sanctions appropriées pour les lobbyistes qui violent les codes de conduite ou d'autres règles obligatoires en matière de lobbying.

2. Ré-investir dans les services publics

Les politiques sociales relèvent en premier lieu de la responsabilité des États membres, mais l'UE joue un rôle fondamental dans la définition d'une vision à long terme et le façonnement d'un modèle et d'un plan communs en faveur du développement social. Certaines des initiatives de la stratégie Europe 2020¹⁷⁶ (conçue dans le cadre de la stratégie de croissance de l'UE) suivent ce cap. Les États membres de l'UE doivent investir dans des services sociaux, d'éducation et de santé de grande qualité à la fois accessibles et abordables, plutôt que réduire leur financement, et l'UE doit influencer sur les États membres en ce sens.

Les services publics ne sont pas un luxe, mais un investissement dans l'avenir garantissant le développement humain et l'égalité des chances pour tous. L'investissement dans des systèmes de protection sociale plus robustes protégera les personnes vulnérables à court terme et participera à la lutte contre les inégalités à plus long terme.

2.1 Garantir une éducation et des soins de santé publics gratuits et universels pour tous, pour que les États puissent honorer leurs obligations envers leurs citoyens en matière de respect des droits de l'homme

- Un accès inégal à l'éducation engendre souvent l'inégalité des chances et l'enracinement de la pauvreté pour les générations futures.
- Un accès inégal aux soins de santé peut faire la différence entre la vie et la mort. Le fait de ne pas avoir d'autre choix que de payer les soins de santé de sa poche peut représenter une ponction permanente sur les ressources familiales, appauvrissant encore les plus démunis.
- Arrêter d'introduire de nouvelles incitations publiques et autres subventions pour la prestation de soins de santé et l'éducation par des sociétés privées à but lucratif, et réviser les mesures de ce type qui existent actuellement.

2.2 Évaluer l'impact des mesures d'austérité sur les inégalités et l'accès aux services essentiels

- Les États doivent éviter toute érosion des droits sociaux et économiques des personnes, soit sous la forme d'une protection légale affaiblie ou par le biais de restrictions sur les services

essentiels. Ils doivent également évaluer systématiquement l'impact de leurs réformes par rapport à leur devoir de répondre aux droits des citoyens.

2.3 Privilégier la budgétisation sensible au genre et analyser systématiquement les politiques économiques envisagées en termes d'impact sur les femmes et les filles

- Attribuer un financement qui promeut l'égalité entre les genres, notamment au niveau de la redistribution des responsabilités dans les soins.
- Les États doivent veiller à ce que les politiques économiques ne sapent pas l'égalité entre les genres, par exemple en accroissant la charge de travail qui pèse sur les femmes ou qui affecte leur emploi de façon disproportionnée.

2.4 Créer des systèmes de protection sociale qui répondent aux besoins des plus vulnérables

- Il est essentiel de protéger les ménages à bas revenus pour corriger les inégalités et prévenir l'extrême pauvreté. Les politiques peuvent inclure des services sociaux pour les enfants et la jeunesse, qui peuvent se révéler particulièrement efficaces pour lutter contre la pauvreté des enfants et des familles.
- L'UE doit élaborer une politique sur la qualité générale de la protection du revenu minimum, les salaires minimum jouant un rôle clé aux côtés des politiques de sécurité sociale. Les systèmes de protection du revenu minimum doivent être évalués à la lumière du développement économique de chaque pays de l'UE¹⁷⁷.

Encadré 16 : Le rôle clé de l'investissement social

La plateforme sociale européenne (qui réunit les ONG sociales européennes) a bien accueilli le plan d'investissements de l'UE (d'une valeur de 315 milliards de dollars) proposé par Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne. Ce plan appelle l'Europe à lutter contre les inégalités économiques :

- en réinvestissant dans des services d'éducation et de santé de grande qualité à la fois accessibles et abordables ;
- en veillant à ce que la stratégie de croissance Europe 2020 trouve le bon équilibre entre les priorités sociales et économiques. Toutes les politiques doivent suivre une approche basée sur les droits. Par ailleurs, cette stratégie doit inclure un objectif spécifique sur les inégalités économiques, en plus de ceux sur la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- en garantissant une croissance économique inclusive et des emplois de grande qualité, par exemple en mettant un terme aux contrats « zéro heure » et aux « mini-emplois » (missions sporadiques et mal rémunérées), ainsi qu'un revenu et un salaire minimum dans tous les États membres de l'UE. Une attention spéciale doit être portée à l'intégration des femmes sur le marché du travail ;
- en investissant dans des politiques sociales intégrées et ambitieuses, notamment en matière de protection sociale, de services sociaux et d'économie sociale, conformément au programme d'investissement social de 2013.

Bien que la situation actuelle laisse parfois à désirer, l'avenir n'est pas forcément synonyme de morosité. Les ramifications des mesures d'austérité sont de plus en plus admises. La plateforme sociale continuera de sensibiliser aux risques de ce type de politiques économiques préjudiciables, à l'approche de l'examen à mi-parcours de la stratégie Europe 2020 prévu fin 2015. Nous militons également en faveur de plans d'action complets et contraignants dans l'optique de contribuer à la réalisation des grands objectifs sociaux de cette stratégie et de lutter contre les inégalités. Nous encourageons également les parties prenantes à permettre aux ONG de réagir à la façon dont cette stratégie peut servir au mieux les Européens. Cela doit après tout rester le principal objectif des activités de l'UE, selon les termes mêmes de son traité.

Auteur : Pierre Baussand, directeur de la plateforme sociale européenne

3. Garantir un travail et des salaires décents

Pour sortir de la crise financière, il faut investir davantage dans les personnes et dans l'emploi. Des choix politiques doivent être faits pour définir des priorités de dépenses qui misent sur les personnes.

3.1 Cibler la création d'emplois

- L'emploi doit être relié aux systèmes de protection sociale. L'UE et les gouvernements des États membres doivent envisager la mise en œuvre d'un seuil de protection sociale.

3.2 Corriger les écarts salariaux entre hommes et femmes et approuver des plans d'action pour lutter contre les inégalités entre les genres en matière d'indemnisation et d'ancienneté

- Les femmes continuent de gagner moins que les hommes pour un travail égal et sont plus nombreuses dans les secteurs peu rémunérés. Les progrès réalisés pour accroître le leadership des femmes au travail sont lents et requièrent des interventions spécifiques.

3.3 Reconnaître le rôle du travail non rémunéré, et contribuer à réduire le fardeau du travail non rémunéré qui affecte les femmes de manière disproportionnée en proposant des services de garde des enfants et de soins aux personnes âgées, des congés médicaux et familiaux payés, des heures de travail souples et un congé parental payé

- Les charges de travail non rémunéré assurées par les femmes affectent leur capacité à accéder à un travail égal et leur potentiel de revenus. Des restrictions sapant les services publics et des politiques insuffisantes sur le congé parental alourdissent encore leur fardeau.

Encadré 17 : Recommandations de la Confédération syndicale européenne (CES)

Lorsqu'ils sont livrés à eux-mêmes, les marchés concentrent les revenus entre les mains des personnes privilégiées. Ils doivent donc être corrigés pour éviter d'aggraver la pauvreté et d'accroître encore les inégalités. Pour y parvenir, il faut notamment :

- abandonner les réformes qui encouragent la compétition entre les salariés et les fragilisent ;
- s'il y a lieu, augmenter le salaire minimum qui établit un seuil en dessous duquel les salaires ne peuvent pas baisser ;
- et surtout, promouvoir et renforcer les systèmes de négociations collectives de sorte que les syndicats puissent négocier des salaires justes et des conditions de travail décentes.

Auteur : Ronald Janssen, économiste en chef de la Confédération syndicale européenne (CES)

4. Justice fiscale

Oxfam appelle les institutions de l'UE et les États membres à prendre les dispositions suivantes :

4.1 Adopter un cadre de reporting complet sur la transparence pour les grandes entreprises dans toute l'Europe pour déterminer si elles paient des impôts là où se déroulent leurs véritables activités économiques. Ce cadre doit enregistrer :

- ce que les entreprises paient : un cadre de reporting public et obligatoire pays par pays pour les grandes entreprises, dans tous les secteurs ;

- les accords gouvernementaux bilatéraux : un cadre coordonné imposant aux États membres de publier toutes les règles fiscales signées avec les grandes entreprises ;
- qui sont les vrais propriétaires des entreprises : créer des registres nationaux entièrement publics fournissant des informations accessibles sur les propriétaires bénéficiaires des sociétés et fiduciaires.

4.2 Accroître la coopération pour lutter plus efficacement contre l'évasion fiscale au sein de l'UE, notamment :

- une liste noire commune des paradis fiscaux à l'échelle européenne selon des critères objectifs, avec des sanctions contre ces juridictions et les entreprises qui ne respectent pas les normes européennes de bonne gouvernance dans le domaine fiscal ;
- une base d'imposition sur les sociétés commune et obligatoire en Europe pour s'assurer que les impôts sont payés là où les profits et la valeur économique réelle sont réalisés et pour éviter toute concurrence fiscale préjudiciable au sein de l'UE.

4.3 Prêter une plus grande attention à l'impact de ses politiques fiscales sur les pays en développement et soutenir ces derniers pour augmenter progressivement leurs recettes fiscales, notamment :

- en analysant comment les politiques fiscales nationales et européennes actuelles et toute nouvelle proposition législative européenne sur la fiscalité affectent la base d'imposition des autres pays européens et des pays en développement. Les résultats de ces études doivent être rendus publics, tout comme les recommandations sur le changement ;
- en encourageant une participation équitable des pays en développement dans les discussions sur la fiscalité, grâce à une architecture fiscale internationale inclusive où tous les pays participent sur un pied d'égalité au processus décisionnel en matière de fiscalité.

4.4 Promouvoir des régimes fiscaux nationaux progressifs dans toute l'Europe, notamment :

- en inversant la tendance à taxer le travail et la consommation plutôt que le capital et les richesses, et en explorant des opportunités pour instaurer de nouveaux impôts, notamment des taxes environnementales pour réduire les émissions de carbone en Europe à l'avenir ;
- en envisageant la mise en place d'un impôt sur la fortune en Europe pour lutter contre les concentrations extrêmes de richesses ;
- en assurant un meilleur suivi et une meilleure documentation de l'impact redistributif des politiques fiscales sur les inégalités en Europe.

NOTES

- 1 Le taux de risque de pauvreté est défini comme la part des personnes ayant un revenu disponible équivalent (après transferts sociaux) inférieur au seuil de risque de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national après transferts sociaux. Il ne s'agit pas d'un indicateur de richesse ou de pauvreté. Il se contente d'offrir un point de comparaison des bas revenus par rapport aux revenus des autres habitants d'un pays donné. Un tel revenu n'implique toutefois pas forcément un niveau de vie moindre.
- 2 La privation matérielle désigne une situation de difficulté économique durable définie comme l'incapacité forcée à couvrir (plutôt que le choix de ne pas couvrir) les dépenses suivantes : des dépenses imprévues, une semaine de vacances hors du domicile par an, un repas avec viande, volaille ou poisson un jour sur deux, le chauffage adapté du logement, l'achat de biens de consommation durables, tels qu'un lave-linge, un téléviseur couleur, un téléphone ou une voiture, les impayés (hypothèque ou loyer, factures d'électricité/d'eau/de gaz, achats à tempérament ou autres emprunts).
- 3 L'intensité de travail correspond au rapport entre, d'une part, le nombre de mois ouverts par tous les membres du ménage en âge de travailler durant l'année et, d'autre part, le nombre total de mois qui auraient pu, en théorie, être ouverts par les membres du ménage sur cette même période. Une personne en âge de travailler est une personne âgée de 18 à 59 ans, à l'exception des étudiants âgés de 18 à 24 ans. Les ménages composés uniquement d'enfants, d'étudiants âgés de moins de 25 ans et/ou de personnes âgées de plus de 60 ans sont totalement exclus du calcul de l'indicateur. Un faible niveau d'intensité de travail correspond à la part des personnes vivant dans un ménage dont le niveau d'intensité de travail est inférieur à 0,20.
- 4 Eurostat, http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Glossary:At-risk-of-poverty_rate/fr
- 5 Déclaration de Schuman du 9 mai 1950. Le discours complet est disponible à l'adresse: www.cvce.eu/obj/declaration-de-robert-schuman-paris-9-mai-1950-fr-9cc6ac38-32f5-4c0a-a337-9a8ae4d5740f.html
- 6 Dans le présent document, sauf mention contraire explicite, on entend par « Europe » l'Union européenne (UE) et ses 28 États membres, et non la zone géographique au sens large.
- 7 D. Hardoon (2015), « Insatiable richesse : Toujours plus pour ceux qui ont déjà tout », Oxford : Oxfam GB, p. 2, <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/wealth-having-it-all-and-wanting-more-338125>
- 8 Discours pour la 4e convention annuelle de la plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale, 20 novembre 2014. Le discours complet est disponible à l'adresse: http://www.europarl.europa.eu/the-president/fr/press/press_release_speeches/speeches/speeches-2014/speeches-2014-november/html/discours-pour-la-4e-convention-annuelle-de-la-plateforme-europeenne-contre-la-pauvrete-et-l-exclusion-sociale
- 9 Euros au cours actuel. Le seuil des hauts revenus est établi à 12 746 dollars ; http://data.worldbank.org/about/country-and-lending-groups#High_income
- 10 L'indicateur Eurostat mesurant le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (AROPE) inclut les personnes dont les revenus sont inférieurs à 60 % du revenu médian, les personnes confrontées à une privation matérielle aiguë ou les personnes vivant dans un ménage à très faible intensité de travail. AROPE est le principal indicateur utilisé pour suivre l'objectif dédié à la lutte contre la pauvreté de la stratégie Europe 2020.
- 11 Eurostat (2013), Données sur les personnes en risque de pauvreté après impôts et transferts dans les 28 pays de l'UE en 2013 (concernant au total 503 millions de citoyens), http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ilc_peps01&lang=fr
- 12 G. Fanjul (2014), « Les enfants de la récession : Impact de la crise économique sur le bien-être des enfants dans les pays riches », Bilan Innocenti 12, UNICEF, www.unicef-irc.org/publications/pdf/rc12-fr_web.pdf
- 13 La privation matérielle désigne une situation de contrainte et de difficulté économique durable définie comme l'incapacité forcée à couvrir (plutôt que le choix de ne pas couvrir) les dépenses suivantes : des dépenses imprévues, une semaine de vacances hors du domicile par an, un repas avec viande, volaille ou poisson un jour sur deux, le chauffage adapté du logement, l'achat de biens de consommation durables, tels qu'un lave-linge, un téléviseur couleur, un téléphone ou une voiture, les impayés (hypothèque ou loyer, factures d'électricité/d'eau/de gaz, achats à tempérament ou autres emprunts). Le taux de privation matérielle aiguë correspond à l'incapacité à couvrir les dépenses liées à au moins quatre des neuf éléments de la liste disponible ici : http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Glossary:Material_deprivation/fr
Données d'Eurostat (2013), <http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do>
- 14 Eurostat (2015), http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Unemployment_statistics
- 15 *Ibid.* En 2013, l'Europe comptait 211 millions d'actifs ayant un emploi, dont 8,9 % exposés à un risque de pauvreté.
- 16 A. Arpaia, E. Perez, K. Pichelmann (2009), « Understanding Labour Income Shares Dynamics in Europe », Economic Papers 379, Commission européenne, http://ec.europa.eu/economy_finance/publications/publication15147_en.pdf
- 17 F. Jaumotte (2012), « Is Labour Compensation Still Falling in Advanced Economies? », IMF Survey Magazine, www.imf.org/external/pubs/ft/survey/so/2012/NUM052412A.htm
- 18 N. Cooper, S. Purcell, R. Jackson (2014), « Below the Breadline: The relentless rise of food poverty in Britain », Church Action on Poverty, Oxfam GB et The Trussell Trust, <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/below-the-breadline-the-relentless-rise-of-food-poverty-in-britain-317730>
- 19 Concernant le pauvreté en Europe, le présent document fait référence à l'indicateur AROPE (voir la Note 10).

- 20 Données d'Eurostat, <http://ec.europa.eu/eurostat/data/database> ; aucune donnée disponible pour la Croatie en 2009.
- 21 Données d'Eurostat, <http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do> (site consulté en avril 2015), pour les citoyens de moins de 18 ans.
- 22 *Ibid.*
- 23 S. Weale (2015), « Schools providing £43.5m of extra support to children due to cuts – poll », *The Guardian*, 1er mai, www.theguardian.com/education/2015/may/01/schools-providing-435m-of-extra-support-to-children-due-to-cuts-poll?
- 24 RTL Nieuws (2015), « Gezin sliep dagen in auto: dit zeggen scholen over verwaarloosde kinderen », mai 2015, <http://www.rtlnieuws.nl/nieuws/binnenland/gezin-sliep-dagen-auto-dit-zeggen-scholen-over-verwaarloosde-kinderen>
- 25 RTL Nieuws (2015), « Armoede bij schoolkinderen pijnlijk om te zien », mai 2015, <http://www.rtlnieuws.nl/nieuws/binnenland/armoede-bij-schoolkinderen-pijnlijk-om-te-zien>
- 26 Frontier Economics (2014), « The contribution of the high-end cultural and creative industries to the European economy », www.eccia.eu/uploads/media/FINAL_Frontiers_Economics_report_prepared_for_ECCIA_03.pdf
- 27 Données Forbes (2002–2015), listes annuelles des milliardaires publiée chaque année en mars, puis compilées et analysées par Oxfam. Fortune des milliardaires donnée au cours du jour dans chaque liste annuelle. Données analysées par pays d'origine et associées à chaque individu sur la liste afin d'établir des statistiques à l'échelle de l'UE. La liste pour 2015 est accessible à l'adresse suivante : <http://www.forbes.com/billionaires/list/>
- 28 *Ibid.*
- 29 Commission européenne (sans date) http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/gender-pay-gap/situation-europe/index_fr.htm
- 30 European Women's Lobby (2013), « Women's economic independence and care responsibilities », <http://www.womenlobby.org/spip.php?rubrique60&lang=en>
- 31 S. McKay, S. Jefferys, A. Paraksevpoulou, J. Keles (2012), « Study on Precarious Work and Social Rights », Working Lives Research Institute, London Metropolitan University.
- 32 European Women's Lobby (2013), *op. cit.*
- 33 La contribution des hommes dans le travail non rémunéré est estimé à 29 milliards de dollars, contre 63 milliards de dollars pour les femmes.
- F. Francavilla et al (2009), « Women and Unpaid Family Care Work in the EU », Parlement européen, p. 78, www.psi.org.uk/pdf/2010/women_unpaid_work.pdf
- 34 K. Ruggeri, C. Bird (2014), « Single parents and employment in Europe », rapport statistique n° 3, RAND Europe et Commission européenne, http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/documents/140502_gender_equality_workforce_ssr3_en.pdf
- 35 Comité de la protection sociale (2008), « Child Poverty and Well-being in the EU », Commission européenne, ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=2049&langId=en
- 36 M. Matsaganis, C. Leventi (2014), « Distributive Effects of the Crisis and Austerity in Seven EU Countries », ImPRovE Working Paper 14/04, p. 18, <http://econpapers.repec.org/paper/hdlimprov/1404.htm>
- 37 *Ibid.*
- 38 Données d'Eurostat, <http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do> (site consulté en mars 2015)
- 39 Forbes (2015), *op. cit.*
- 40 Cette section du rapport a été rédigée par Federica Corsi, responsable du plaidoyer en intérim, Oxfam Italie
- 41 Commission européenne (sans date) « Research Findings – Social Situation Monitor – The poverty risk of migrants », <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1050&intPagelId=1914&langId=en>
- 42 Données d'Eurostat, <http://ec.europa.eu/eurostat/data/database>
- 43 Dr W.V. Lancker (2015), « Main causes of female poverty », Workshop for the Femm Committee, Parlement européen, http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/519193/IPOL_STU%282015%29519193_EN.pdf
- 44 European Union Agency for Fundamental Rights (2010), « Data in Focus Report, Multiple Discrimination », http://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/1454-EU_MIDIS_DiF5-multiple-discrimination_EN.pdf
- 45 I. Martin, S. Bonfanti (2014), « Is what we hear from migration really true? – Questioning eight stereotypes », Stereotype 4 : « Migrants undermine our welfare systems », Migration Policy Centre, <http://www.migrationpolicycentre.eu/publications/migration-stereotypes/>
- 46 Pour des comparaisons au niveau international, l'OCDE est partie du principe que la population née à l'étranger est le groupe cible approprié pour les études sur les ménages qui englobent la population résidente. De nombreux travailleurs migrants temporaires sont donc exclus de ces études alors qu'ils occupent généralement, en tant que salariés, une position fiscale favorable. Concernant les immigrés en situation irrégulière, ils sont inclus dans la mesure où la base de données utilisée pour l'analyse les prend en compte. Les données ont été compilées entre 2007 et 2009 et portent sur les dépenses et les revenus déclarés l'année précédente.
- 47 T. Liebig, J. Mo (2013), « The Fiscal Impact of Immigration in OECD Countries », *International Migration Outlook 2013*, Paris : Publication de l'OCDE, <http://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/international->

[migration-outlook-2013_migr_outlook-2013-en](#)

Voir également : OCDE (2014a), « Is Migration Good for the Economy? », *Migration Policy Debates*, www.oecd.org/migration/mig/OECD_percent_20Migration_percent_20Policy_percent_20Debates_percent_20Numero_percent_202.pdf

- 48 Fondazione Leone Moressa (2015), « Il valore dell'immigrazione », Sintesi della ricerca, <http://www.fondazioneleonemoressa.org/newsite/wp-content/uploads/2015/01/sintesi-libro-12-02-15.pdf>
- 49 En 2012, le PIB aux prix du marché était de 1 567 010 €. ISTAT (2014), « Italy in figures 2013 », www.istat.it/en/archive/30344 ;
- 50 OCDE (2014b), « The Fiscal and Economic Impact of Migration », Policy Brief, <http://www.oecd.org/policy-briefs/PB-Fiscal-Economic-Impact-Migration-May-2014.pdf>
- 51 OECD (2014a), *op. cit.*
- 52 Les amis de l'Europe (2015), « Unequal Europe. Recommendations for a more caring EU », Final report of the High-Level Group on 'Social Union', printemps 2015, <http://www.friendsofeurope.org/event/unequal-europe-recommendations-caring-eu/>
- 53 *Ibid.*
- 54 Courbe la mieux ajustée aux données avec une valeur R2 de 0,4 pour l'échantillon complet ; 0,5 hors Hongrie, Roumanie et Bulgarie
- 55 Sont inclus les pays à l'intérieur de l'Europe, mais hors UE (Russie, Islande). Credit Suisse (2014), « Global Wealth Databook », <https://publications.credit-suisse.com/tasks/render/file/?fileID=5521F296-D460-2B88-081889DB12817E02>
- 56 Le rapport du Credit Suisse estime que 736 millions de personnes vivent en Europe et que les 1 % les plus riches (7,3 millions de personnes) détiennent 31 % des richesses nettes, soit l'équivalent de ce que détiennent les 90 % les plus pauvres (662 millions de personnes). Credit Suisse (2014), *op. cit.*
- 57 OCDE (2013), « Crisis squeezes income and puts pressure on inequality and poverty », résultats extraits de la base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus (mai 2013), www.oecd.org/els/soc/OECD2013-Inequality-and-Poverty-8p.pdf
- 58 Commission européenne (sans date) « Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale », <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=961&langId=fr>
- 59 Hay Group (2014), « Top Executive Compensation in Europe », www.haygroup.com/en/our-library/research/top-executive-compensation-in-europe-2014-summary/
- 60 Commission européenne (2015), « Le semestre européen 2015 », http://ec.europa.eu/europe2020/index_fr.htm
- 61 D'après un document récent analysant les effets de la crise et des politiques d'austérité dans sept pays de l'UE (Grèce, Espagne, Italie, Portugal, Lettonie, Lituanie et Roumanie), la pauvreté s'est aggravée pendant la crise dans la plupart des pays de l'étude. En Italie et au Portugal, les politiques fiscales et sociales ont davantage intensifié la pauvreté que la combinaison de ces politiques avec les changements dans l'économie au sens large. M. Matsaganis, C. Leventi (2014), *op. cit.* p. 31.
- 62 Par rapport au seuil de pauvreté défini en 2009, en valeur réelle.
- 63 M. Matsaganis, C. Leventi (2014), *op. cit.* p. 26.
- 64 La Troïka se compose de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne et du Fonds monétaire international (FMI). Son rôle est de superviser le fonctionnement de l'économie au sein de l'UE.
- 65 M. Matsaganis, C. Leventi (2014), *op. cit.* p. 26.
- 66 Le coefficient de Gini mesure l'ampleur des inégalités dans la société avec une note de 0 à 100, 0 désignant une égalité parfaite (chacun dans la société possède la même chose) et 100 une inégalité absolue (une seule personne possède tout).
- 67 Eurostat (2013), <http://ec.europa.eu/eurostat/web/products-datasets/product>
- 68 Voir le tableau 6 dans D. Hardoon (2015), données de base pour le rapport d'Oxfam « Une Europe au service de la majorité, et non d'une élite », <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/background-data-for-oxfam-briefing-a-europe-for-the-many-not-the-few-exploring-575925>
- 69 D. Hardoon (2015), *op. cit.*
- 70 Eurostat (2013), « Gini coefficient of equivalised disposable income », <http://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&language=en&pcode=tessi190>
- 71 OCDE (2014c), « Indicateur du vivre mieux – Danemark », www.oecdbetterlifeindex.org/fr/countries/denemark-fr/
- 72 G. T. Svendsen, G. L. H. Svendsen (2010), « Social Capital and the Welfare State », dans M. Böss (ed.), *The Nation-State in Transformation*, Aarhus, Danemark : Aarhus University Press, pp. 315–34.
- 73 OCDE (sans date) « Revenue Statistics tax to GDP ratio changes between 2007 and provisional 2013 data », www.oecd.org/ctp/tax-policy/revenue-statistics-ratio-change-latest-years.htm
- 74 OCDE (2014d), « Working Paper – How much do OECD countries spend on social protection and how redistributive are their tax/benefit systems? », *International Social Security Review*, pp. 13–15 <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/issr.12028/pdf>
- 75 OCDE (2014c), *op. cit.*
- 76 Cevea (2014), « Uligheden i indkomsterne stiger », www.cevea.dk/files/materialer/analyser/analyse_disponibel_indkomst.pdf

- 77 CASA (2014), « Social Årsrapport 2014 – Sociale ydelser og ulighed », pp. 55–56, www.casa-analyse.dk/files/rapporter-social-arbejdsmarked/2014/12831_casa_rapport_web.pdf
- 78 E. Seery, A. Caistor Arendar (2014), « À égalité ! Il est temps de mettre fin aux inégalités extrêmes », Oxford : Oxfam GB, <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/even-it-up-time-to-end-extreme-inequality-333012>
- 79 J. D. Ostry, A. Berg, C. G. Tsangarides (2014), « Redistribution, Inequality and Growth », Note de discussion du personnel du FMI, www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2014/sdn1402.pdf
- 80 E. Dabla-Norris, K. Kochhar, F. Ricka, N. Suphaphiphat, E. Tsounta (2015), « Causes and Consequences of Income Inequality: A Global Perspective », Note de discussion du personnel du FMI, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2015/sdn1513.pdf>
- 81 B. B. Bakker, J. Felman (2014), « The Rich and the Great Recession », Document de travail du FMI n° 14/225, <https://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=42529.0>
- 82 F. Cingano (2014), « Trends in Income Inequality and its Impact on Economic Growth », OECD Social, Employment and Migration Working Papers No. 163, http://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/trends-in-income-inequality-and-its-impact-on-economic-growth_5jxrjncwv6j-en
- 83 *Ibid.*
- 84 IPS (Inter Press Service), 25 novembre 2004, Humberto Marquez, Saramago tire la sonnette d'alarme suite à la réélection de Bush, <http://www.ipsnoticias.net/2004/11/america-latina-saramago-preve-peligro-tras-reeleccion-de-bush/>
- 85 D. Hardoon (2015), *op. cit.*
- 86 M. Wolf, K. Haar, O. Hoedeman (2014), « The Fire Power of the Financial Lobby: A Survey of the Size of the Financial Lobby at the EU level », Observatoire européen des entreprises, Chambre fédérale autrichienne du travail et Fédération syndicale autrichienne, http://corporateeurope.org/sites/default/files/attachments/financial_lobby_report.pdf
- 87 Observatoire européen des entreprises (2014), « Regulating finance: a necessary but “up-Hill” battle », 24 septembre, <http://corporateeurope.org/financial-lobby/2014/09/regulating-finance-necessary-hill-battle>
- 88 J. A. Scholte (2012), « Civil Society and Financial Markets: What is not happening and why », *Journal of Civil Society* 9(2), pp. 129-47, <http://wrap.warwick.ac.uk/53095/>
- 89 D'après la méthodologie développée dans M. Wolf, K. Haar, O. Hoedeman (2014), *op. cit.*
- Oxfam a déterminé le nombre d'organisations qui exercent activement un lobby concernant la TTF. Pour cela, elle a utilisé les informations suivantes : le registre public de l'UE, toutes les organisations incluant la mention « TTF », « taxe sur les transactions », « finance » + « taxe » (cette dernière mention a été ajoutée suite à une évaluation individuelle des entités répertoriées), les 213 propositions enregistrées lors du processus de consultation en 2011, d'autres acteurs réputés pour influencer activement sur la TTF (d'après les rapports publiés et le travail médiatique réalisé par l'industrie financière, les ONG, etc.), les RP et autres services de conseil travaillant dans le secteur financier (d'après le rapport « Fire Power »), ainsi que les membres des groupes de travail créés par TAXUD pour étudier les questions fiscales. Par la suite, Oxfam a vérifié si ces acteurs étaient/sont toujours actifs concernant la TTF. Elle a classé ces acteurs dans deux catégories : lobby financier (associations et entreprises représentant les intérêts du secteur financier) et société civile (ONG, syndicats et associations de consommateurs).
- 90 O. Wyman (2013), « The impact of the eu-11 financial transaction tax on end-users », AFME, <http://www.afme.eu/WorkArea/DownloadAsset.aspx?id=9930> ; Oxera (2011), « What would be the economic impact of the proposed financial transaction tax on the EU? », <http://www.oxera.com/Oxera/media/Oxera/downloads/reports/The-economic-impact-of-the-proposed-FTT.pdf?ext=.pdf> ; New Direction Foundation (2013), « The real economic impact of a European Financial Transactions Tax », <http://europeanreform.org/index.php/site/publications-article/rep-tape-watch-the-real-economic-impact-of-a-european-financial-transaction>
- 91 Une étude menée par la Commission européenne révèle que 66 % des citoyens européens sont favorables à une telle taxe. Ce chiffre est passé à 73 % si l'on tient compte des pays de la zone Euro, ce qui est le cas pour 11 pays participant aux négociations. Voir : www.europarl.europa.eu/pdf/eurobarometre/2012/crise_Veb_77_2_crisis_and_economic_governance_V_en.pdf
- 92 Campagne Taxe Robin des Bois, plus d'un million de signatures, <http://www.robinhoodtax.org/millionstrong>
- 93 S. Mulcahy (2012), « Money, Politics, Power: Corruption risks in Europe », Transparency International, www.transparency.org/whatwedo/publication/money_politics_and_power_corruption_risks_in_europe
- 94 S. Mulcahy (2015), « Lobbying in Europe: Hidden influence, privileged access », Transparency International, https://www.transparency.org/whatwedo/publication/lobbying_in_europe
- 95 Avec un score de plus de 50 % dans les trois volets utilisés par Transparency International en matière de transparence, d'intégrité et d'égalité d'accès à la réglementation sur le lobbying, basé sur 65 indicateurs répartis dans les diverses catégories.
- 96 Observatoire européen des entreprises, <http://www.corporateeurope.org/>, LobbyControl, <http://www.lobbycontrol.de/>, Friends of the Earth Europe, <http://www.foeeurope.org/> et lobbyfacts, <http://lobbyfacts.eu/>
- 97 Le Médiateur européen est un organe impartial et indépendant qui demande des comptes à l'administration de l'UE. Il enquête sur les cas de mauvaise administration dans les agences, les bureaux, les organes et les institutions de l'UE. Pour plus d'informations, voir : <http://www.ombudsman.europa.eu/fr/atyourservice/home.faces;jsessionid=88D7C95B746505A8D4B19B1207F65897>

- 98 Médiateur européen (2014), « La Médiatrice européenne lance une consultation publique concernant la composition des groupes d'experts de la Commission européenne », <http://www.ombudsman.europa.eu/fr/cases/correspondence.faces/fr/54300/html.bookmark>
- 99 Médiateur européen (2015), « Is Brussels the new Washington, D.C.? Lobbying transparency in the EU », European Ombudsman Opening Address, 11 mai, www.ombudsman.europa.eu/activities/speech.faces/en/59826/html.bookmark
- 100 Ces régimes incluent la fraude et/ou l'évasion fiscale.
- 101 P. Sabido (2013), « A year of broken promises. Big business still put in charge of EU Expert Groups, despite commitment to reform », Alter-EU, AK Europa et ÖGB Europabüro, <http://www.alter-eu.org/documents/2013/11/a-year-of-broken-promises>
- 102 Objectifs et membres de la plateforme : http://ec.europa.eu/taxation_customs/taxation/gen_info/good_governance_matters/platform/index_fr.htm
- 103 P. Sabido (2013), *op. cit.*
- 104 Le scandale LuxLeaks a été révélé par l'ICIJ (International Consortium of Investigative Journalists). Il dévoilait des accords fiscaux très avantageux entre le Luxembourg et plus de 300 entreprises, avec le concours du cabinet de conseils PricewaterhouseCoopers qui a aidé ces dernières à bénéficier d'une très faible imposition sur les bénéficiaires (moins d'1 %). Voir : L. Wayne, K. Carr, M. W. Guevara, M. Cabra, M. Hudson (2014), « Leaked Documents Expose Global Companies' Secret Tax Deals in Luxembourg », ICIJ, <http://www.icij.org/project/luxembourg-leaks/leaked-documents-expose-global-companies-secret-tax-deals-luxembourg>
- 105 Réponse d'Oxfam à la consultation publique initiée par le Médiateur européen sur la composition des groupes d'experts de la Commission européenne : <http://www.ombudsman.europa.eu/en/cases/correspondence.faces/en/59615/html.bookmark>
- 106 Le dumping fiscal désigne le régime fiscal adopté par certains pays engagés dans une concurrence fiscale déloyale avec d'autres pays.
- 107 Le scandale Swissleaks révélé par l'ICIJ a mis au jour un gigantesque programme d'évasion fiscale mis en œuvre par la banque HSBC par l'intermédiaire de sa filiale de Genève. Entre novembre 2006 et mars 2007, 100 milliards de dollars ont transité par des comptes de la filiale suisse appartenant à plus de 100 000 clients et 20 000 sociétés offshore. Voir : ICIJ, « Swiss leaks », <http://www.icij.org/project/swiss-leaks>
- 108 Observatoire européen des entreprises (2015), « Groundhog Day: Commission asks tax dodgers for tax advice (again) », 25 juin, <http://corporateeurope.org/expert-groups/2015/06/groundhog-day-commission-asks-tax-dodgers-tax-advice-again>
- 109 R. Tansey, V. Cann (2015), « New and improved? Why the EU lobby register still fails to deliver », Alter-EU, <http://alter-eu.org/documents/2015/01>
- 110 Observatoire européen des entreprises (2014), « The Record of a Captive Commission: The "black book" on the corporate agenda of the Barroso II Commission », http://corporateeurope.org/sites/default/files/attachments/record_captive_commission.pdf
- 111 Transparency International (2013), « Global Corruption Barometer 2013 », http://www.transparency.org/whatwedo/publication/global_corruption_barometer_2013
- 112 D. Hardoon (2015), *op. cit.*
- 113 Le chômage chronique menace fortement la démocratie dans les pays du bassin méditerranéen, d'après l'Eurobaromètre : réponses des citoyens quant à leur degré de satisfaction à l'égard de la démocratie mesuré sur une échelle de 1 (très satisfait) à 4 (très mécontent). Les chiffres présentés correspondent à des moyennes pour le Portugal, la Grèce, l'Espagne et l'UE-12. La ligne verticale pointillée rouge correspond à la faillite de Lehman Brothers. <http://blogs.lse.ac.uk/europpblog/2014/03/13/persistent-unemployment-poses-a-substantive-threat-to-democracy-in-southern-european-countries/>
- 114 Commission européenne (2014), « Social dimension of the Economic and Monetary Union: what lessons to draw from the European elections? », communiqué de presse, 13 juin, http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-14-455_en.htm
- 115 T. Fazi (2014), *The Battle for Europe. How an elite hijacked a continent – and how we can take it back*, Pluto Press
- 116 Ratifié en mars 2012 par 27 pays de l'UE (à l'exception du Royaume-Uni et de la République tchèque).
- 117 Observatoire européen des entreprises (2012), « Automatic Austerity », 1er mars, <http://corporateeurope.org/eu-crisis/2012/03/automatic-austerity>
- 118 T. Cavero, K. Poinasamy (2013), « Le piège de l'austérité : L'Europe s'enlise dans les inégalités », Oxford : Oxfam GB, <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/a-cautionary-tale-the-true-cost-of-austerity-and-inequality-in-europe-301384>
- 119 Les amis de l'Europe (2015), *op. cit.*
- 120 F. Cingano (2014), *op. cit.*
- 121 A. Elomäki (2012), « Le prix de l'austérité - Son impact sur les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes en Europe », Lobby européen des femmes, <http://www.womenlobby.org/news/ewl-news/article/ewl-publishes-report-on-impact-of?lang=fr> ;
Lobby européen des femmes (2015), « Women's Economic Independence in Times of Austerity – The need for a "Pink Deal" », <http://www.womenlobby.org/spip.php?article7067>
- 122 A. Elomäki (2012), *op. cit.*

- 123 A. Elomäki (2012), *op. cit.* En 2010, le taux d'emploi des femmes avec de jeunes enfants était inférieur de 12,7 % à celui des femmes sans enfant, contre 11,5 % en 2008. En 2010, 28,3 % de l'inactivité économique et du travail à temps partiel des femmes s'expliquaient par le manque de services de garde, contre 27,9 % en 2009. Dans certains pays, les répercussions du manque de services de garde ont considérablement augmenté. En Bulgarie, ce chiffre s'élevait à 31,3 % en 2010 contre 20,8 % en 2008 ; en République tchèque, à 16,7 % contre 13,3 %, respectivement.
- 124 ONU Femmes (2015), « Progress of the World's Women 2015-2016. Transforming economies, realizing rights », <http://progress.unwomen.org/en/2015/>
- 125 J. Woo, E. Bova, T. Kinda, Y. Sophia Zhang (2013), « Distributional Consequences of Fiscal Consolidation and the Role of Fiscal Policy: What Do the Data Say? », Document de travail du FMI n° 13/195 ; cité dans M. Matsaganis, C. Leventi (2014), *op. cit.*
- 126 A. Bolaños (2015), « El gasto por habitante en educación y sanidad se recorta el 20% en la crisis », *El País*, 4 mai http://economia.elpais.com/economia/2015/05/04/actualidad/1430742389_792234.html
- 127 T. Cavero, K. Poinasamy (2013), *op. cit.*, citant The Fawcett Society, 710,000 jobs cut by 2017, www.fawcettsociety.org.uk/wp-content/uploads/2013/02/The-Impact-of-Austerity-on-Women-19th-March-2012.pdf
- 128 Les femmes représentent 64 % des emplois dans le secteur public, tandis que 11 % de la main-d'œuvre masculine sont employés dans le secteur public.
- T. Cavero, K. Poinasamy (2013), *op. cit.* ; Office for Budget Responsibility (2011), « Economic and fiscal outlook », p. 9, http://cdn.budgetresponsibility.independent.gov.uk/Autumn2011EFO_web_version138469072346.pdf ; Trade Unions Congress (2010), « The gender impact of the cuts », <https://www.tuc.org.uk/sites/default/files/extras/genderimpactofthecuts.pdf>
- 129 Reuters (2015) « Ireland agrees to restore some public-sector pay cuts », <http://uk.reuters.com/article/2015/05/29/uk-ireland-paydeal-idUKKBN00E26Q20150529>; RTE News (2009) « Cuts of up to 15% in public service pay », <http://www.rte.ie/news/2009/12/09/125212-budget2010public/> ; Financial Times (2010) « Spanish public sector strikes over pay cuts », <http://www.ft.com/cms/s/0/a2317d5e-72ed-11df-9161-00144feabdc0.html#axzz3jqJMOhy>; Cinco Dias (2010) « El recorte salarial de los funcionarios oscilará entre el 0,56% y el 7% », http://cincodias.com/cincodias/2010/05/20/economia/1274491407_850215.html ; Reuters (2010), « Portugal govt to freeze real wages until 2013 », www.investing.com/news/interest-ratesnews/portugal-govt-to-freeze-real-wages-until-2013---paper-119257
- 130 O. Bontout, T. Lokajickova (2013), « Social Protection Budgets in the Crisis in the EU », Bruxelles : Commission européenne, p. 17, <http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=10224&langId=en>
- 131 Voir : A. Hood, P. Johnson, R. Joyce (2013), « The Effects of the Welfare Benefits Up-rating Bill », Londres : Institute for Fiscal Studies, www.ifs.org.uk/publications/6539
- 132 E. Seery, A. Caistor Arendar (2014), *op. cit.*
- 133 *Ibid.*
- 134 D'après le document de recherche d'Oxfam Irlande, « Universal Healthcare in Ireland: What Can Ireland learn from Malawi and Rwanda? »
- 135 Oxfam (2013), *op. cit.*
- 136 O. Bontout, T. Lokajickova (2013), *op. cit.*
- 137 F. Jaumotte, C. O. Buitron (2015), « Power from the People », *Finance and Development* 52(1), FMI, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2015/03/jaumotte.htm>
- 138 Eurostat (2014), « Taxation trends in the European Union: Data for the EU Member States, Iceland and Norway », Luxembourg : Bureau de publication de l'Union européenne, http://ec.europa.eu/taxation_customs/resources/documents/taxation/gen_info/economic_analysis/tax_structures/2014/report.pdf
- 139 *Ibid.*
- 140 Données collectées par Sustentia auprès de l'administration fiscale espagnole en 2011 ; et incluses dans le Graphique 8 et la Note 125 dans T. Cavero (2014), « Tanto tienes, ¿tanto pagas? », Oxfam Intermón, <http://www.oxfamintermon.org/sites/default/files/documentos/files/TantoTienesTantoPagas.pdf>
- 141 Données issues de l'administration fiscale espagnole, voir Oxfam Intermón (2015), « La illusion fiscal », p. 31, <http://www.oxfamintermon.org/es/documentos/05/03/15/illusion-fiscal>
- 142 Données de l'administration fiscale espagnole pour 2012, http://www.agenci tributaria.es/static_files/AEAT/Estudios/Estadisticas/Informes_Estadisticos/Informes_Anuales_de_Recaudacion_Tributaria/Ejercicio_2012/IART_12.pdf
- 143 *Ibid.*
- 144 Calcul détaillé dans S. Ruiz Rodríguez (2015), « La illusion fiscal », Oxfam Intermón, Note 76, <https://oxfamintermon.s3.amazonaws.com/sites/default/files/documentos/files/InformeLailusionFiscal2015.pdf>
- 145 D'après les rapports sur la durabilité et les comptes annuels des entreprises analysés par Oxfam Intermón, dans S. Ruiz Rodríguez (2015), « La illusion fiscal », Oxfam Intermón, <https://oxfamintermon.s3.amazonaws.com/sites/default/files/documentos/files/InformeLailusionFiscal2015.pdf>
- 146 Données de DATAINVEST, ministère de l'économie et de la compétitivité espagnol (MINECO), <http://datainvex.comercio.es/>
- 147 *Ibid.*
- 148 M. Gevers (2014), « België heeft geen budgettair maar een fiscaal probleem », 8 novembre, *De Morgen*, www.demorgen.be/nieuws/belgie-heeft-geen-budgettair-maar-een-fiscaal-probleem-a2115003/;

- www.lesoir.be/705203/article/selection-abonnes/2014-11-12/belgique-n-pas-probleme-budgetaire-elle-un-probleme-fiscal ; W. Streeck (2013), « The Politics of Public Debt Neoliberalism, Capitalist Development, and the Restructuring of the State », Cologne, Allemagne : Max Planck Institute for the Study of Societies, http://www.mpifg.de/pu/mpifg_dp/dp13-7.pdf
- 149 SPP Intégration Sociale *et al.* (2015), « Cinquième édition de l'Annuaire fédéral en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale », CeRIS (Centre de Recherche en Inclusion Sociale) de l'Université de Mons et POS+ (Participation, Opportunités, Structures) de l'Université de Gand, en collaboration avec Prof. J. Vranken de l'Université d'Anvers, 24 mars 2015, <http://www.mi-is.be/be-fr/etudes-publications-et-chiffres/presentation-de-lannuaire-de-pauvrete-2015>
- 150 S. Kuypers, I. Marx (2014), « De verdeling van de vermogens in België », Centrum voor sociaal beleid, Herman Deleeck, Université d'Anvers, mai 2014, www.centrumvoorsociaalbeleid.be/sites/default/files/D_percent_202014_percent_206104_percent_2001_mei_percent_202014_0.pdf
- 151 Le patent box est un régime fiscal spécial qu'utilisent certains pays pour appliquer des taux d'imposition réduits sur les profits dérivés des revenus de propriété intellectuelle. Grâce à ce régime, certains pays proposent un impôt sur les sociétés réduit.
- 152 Service Public Fédéral Finances, Fiscalité des investissements étrangers (2014), présentation PowerPoint, « Unique tax incentives in Belgium 2014 », [www.flanderstrade.com/site/internetEN.nsf/vattachments/Acties/\\$File/AlbertWolfs.pdf?OpenElement](http://www.flanderstrade.com/site/internetEN.nsf/vattachments/Acties/$File/AlbertWolfs.pdf?OpenElement)
- 153 Commission européenne (2015), « State aid: Commission opens in-depth investigation into the Belgian excess profit ruling system », communiqué de presse, 3 février 2015, http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-4080_en.htm
- 154 Parlement européen (2015), « Parliament sets up a special committee on tax rulings », communiqué de presse, 12 février 2015, <http://www.europarl.europa.eu/news/en/news-room/content/20150206IPR21203/html/Parliament-sets-up-a-special-committee-on-tax-rulings>
- 155 Actuellement, les deux tiers des recettes fiscales du gouvernement belge proviennent de la TVA et de l'imposition sur le travail.
- 156 Netwerk tegen armoede (2015) « Taxshift zal tot meer armoede en ongelijkheid leiden », Communiqué de presse, 23 juillet 2015, <http://www.netwerktegenarmoede.be/nieuws/tax-shift-is-herverdeling-van-lage-en-middeninkomens-naar-bedrijven-en-vermogens>; O. Pintelon (2015) « Taxshift naar BTW: Herverdeling van arm naar rijk », 28 mars 2015, <http://poliargus.be/tax-shift-naar-btw-herverdeling-van-arm-naar-rijk/>
- 157 Ce chiffre de 1 000 milliards d'euros est tiré d'une étude de Richard Murphy pour le compte du groupe S&D au sein du Parlement européen (http://www.socialistsanddemocrats.eu/sites/default/files/120229_richard_murphy_eu_tax_gap_en.pdf). Il a été validé par la Commission européenne en décembre 2012 lorsque le Commissaire Semeta en charge de la fiscalité a déclaré : « Près de mille milliards d'euros sont perdus chaque année dans l'Union en raison de la fraude et de l'évasion fiscales. Il s'agit non seulement d'une perte scandaleuse de recettes bien nécessaires, mais aussi d'une menace pour la justice fiscale » (http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-1325_fr.htm). Les données utilisées se basent toutefois sur un rapport de la Banque mondiale qui porte sur la totalité de l'économie souterraine et ne se limite pas aux coûts de l'évasion et de la fraude fiscales. Des estimations plus précises du coût de l'évasion fiscale en Europe sont requises afin de mieux quantifier l'ampleur du problème.
- 158 Oxfam (2015), « Pulling the Plug: How to stop corporate tax dodging in Europe and beyond », citant : Commission européenne (sans date) « Un problème énorme », http://ec.europa.eu/taxation_customs/taxation/tax_fraud_evasion/a_huge_problem/index_fr.htm
- 159 Commission européenne (2015), « Recommandations par pays », Le semestre européen 2015, http://ec.europa.eu/europe2020/making-it-happen/country-specific-recommendations/index_fr.htm
- 160 L'ICJ a révélé des scandales sur les comptes HSBC en Suisse et au Luxembourg.
- 161 Commission européenne (2014), « State aid: Commission investigates transfer pricing arrangements on corporate taxation of Apple (Ireland) Starbucks (Netherlands) and Fiat Finance and Trade (Luxembourg) », communiqué de presse, 11 juin, http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-663_en.htm. En décembre 2014, la Commission européenne a élargi son enquête sur les pratiques en matière de ruling fiscaux en vertu des règles relatives aux aides d'État afin de couvrir l'ensemble des États membres : Commission européenne (2014) « Aides d'État: la Commission étend à l'ensemble des États membres la collecte de renseignements sur les pratiques en matière de rulings fiscaux », communiqué de presse, 17 décembre http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-2742_fr.htm?locale=EN. Commission européenne (2015) « State aid: Commission opens in-depth investigation into the Belgian excess profit ruling system », communiqué de presse, 3 février, http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-4080_en.htm
- 162 F. Murtin et M. Mira d'Ercole (2015), « Household wealth inequality across OECD countries: new OECD evidence », OCDE, <http://www.oecd.org/std/household-wealth-inequality-across-OECD-countries-OECD-2015.pdf>
- 163 Plateforme de l'UE concernant la bonne gouvernance dans le domaine fiscal (2015), suivi après la 6e réunion, mars 2015. http://ec.europa.eu/taxation_customs/resources/documents/taxation/gen_info/good_governance_matters/platform_meeting_2015/discussion_paper_1212.pdf
- 164 D'après l'ONG française CCFD-Terre Solidaire, 24 % des filiales d'EDF se trouvaient dans des paradis fiscaux en 2013, http://ccfd-terresolidaire.org/IMG/pdf/pf2013_210613.pdf
- 165 Courrier International (2013), « La Belgique : une menace pour les finances publiques françaises ? », février, <http://www.courrierinternational.com/article/2013/02/08/la-belgique-une-menace-pour-les-finances-publiques-francaises?>

- 166 Ces trois sociétés de placement détiennent 97 % d'ERSA, qui gère la centrale de Rybnik, et 32,3 % de Kogenerajca, qui gère les centrales de Wroclaw et Slechnice. 17,3 % sont directement détenus par EDF Polska. Source : <https://www.edf.fr/groupe-edf/espaces-dedies/medias/tous-les-communiqués-de-presse>
- 167 Oxfam International « European Commission squanders opportunity to fight corporate tax dodging », <https://www.oxfam.org/en/pressroom/reactions/european-commission-squanders-opportunity-fight-corporate-tax-dodging>; et New Europe (2015) « Activists say plan keeps tax deals secret », <http://www.neurope.eu/article/tax-transparency-plan-under-attack/>
- 168 C. Godfrey (2014), « Petits arrangements entre amis Pourquoi la réforme fiscale internationale n'inquiète pas encore les entreprises championnes de l'évasion fiscale », Oxford : Oxfam GB, <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/business-among-friends-why-corporate-tax-dodgers-are-not-yet-losing-sleep-over-316405>
- 169 OCDE (sans date) Draft Principles to Enhance the Transparency and Governance of Tax Incentives for Investment in Developing Countries, www.oecd.org/ctp/tax-global/transparency-and-governance-principles.pdf.
- 170 Eurodad (2014), « Hidden Profits: The EU's role in supporting an unjust global tax system 2014 », <http://eurodad.org/hiddenprofits>
- 171 Les amis de l'Europe (2015), *op. cit.*
- 172 Voir les Notes 61, 62, 63 et 64
- 173 E. Dabla-Norris, K. Kochhar, F. Ricka, N. Suphaphiphat et E. Tsounta (2015), *op. cit.*
- 174 F. Cingano (2014), *op. cit.*
- 175 OIT (2014), « Rapport mondial sur la protection sociale », http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_245201.pdf
- 176 Commission européenne (sans date) « Europe 2020 Initiatives: Youth on the move, An agenda for new skills and jobs, and European platform against poverty and social exclusion », <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=956&langId=fr>
- 177 Les amis de l'Europe (2015), *op. cit.*

© Oxfam International, septembre 2015

Ce document d'information a été rédigé par Teresa Caverro, avec les contributions de Deborah Hardoon, Catherine Olier, Susana Ruiz et Daria Ukhova. L'auteure remercie Manon Aubry, Esmé Berkhout, Leila Bodeux, Federica Corsi, Nick Galasso, Helena MacNamara, Jörg Nowak, Helena O'Donnell, Quentin Parrinello, Javier Pereira et Nicolas Vercken pour leur contribution et leur soutien. Oxfam remercie pour leur aide, la plateforme sociale européenne (Social Platform) ainsi que la Confédération européenne des syndicats. Oxfam remercie également Natalia Alonso, Jaime Atienza, Angela Corbalán et Jonathan Mazliah pour leur assistance dans la réalisation du rapport. L'auteure souhaite remercier tous les collègues d'Oxfam ayant fait part de leurs précieux commentaires et contributions dans la réalisation de ce rapport. Traduction et relecture par eXceLingua, Caroline Prak, Manon Aubry et Barbara Scottu. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter: advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Email policyandpractice@oxfam.org.uk. Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-899-0 en septembre 2015. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté.

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)

Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)

Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)

Oxfam Canada (www.oxfam.ca)

Oxfam France (www.oxfamfrance.org)

Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)

Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)

Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)

Oxfam Indie (www.oxfamindia.org)

Oxfam Intermón (www.oxfamintermon.org)

Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)

Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)

Oxfam Japon (www.oxfam.jp)

Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)

Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz)

Oxfam Novib (www.oxfamnovib.nl)

Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

N'hésitez pas à contacter par courrier les organisations répertoriées ci-dessus pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur : www.oxfam.org.

Courriel : advocacy@oxfaminternational.org